

La santé économique des exploitations agricoles dans la Métropole de Lyon & le PATLy

MARS
2025



« L'organisation du travail est une clé essentielle pour se pérenniser, pour prendre du temps pour soi, bien se préparer psychologiquement [car en effet] il faut assurer viabilité économique et vivabilité humaine ».

Patricia Bissardon, Solidarité Paysans
Décembre 2024



Sommaire

Introduction	4
Synthèse générale	13
La situation économique toutes filières confondues	15
Focus sur les exploitations en Agriculture Biologique (AB)	19
La filière grandes cultures	22
La filière maraîchage	29
La filière arboriculture	35
La filière élevage	40
Conclusion	46
Annexes	48
Glossaire et acronymes	56
Bibliographie	59



Introduction

En 2024, qu'en est-il de la santé économique des exploitations agricoles présentes sur les territoires de la Métropole et du périmètre du PATLy¹ (rayon de 50 km autour de Lyon²) ? Quelles sont les filières qui s'en sortent le mieux et pourquoi ? Quels modèles sont les plus viables et robustes face aux crises ? Comment les exploitations en agriculture biologique traversent la crise du bio ?

Urbalyon et CerFrance³ se sont associés en 2021 pour produire une étude sur la santé socio-économique des agriculteurs pour la Métropole de Lyon. Depuis, la crise agricole s'est renforcée. Des agriculteurs, en colère, sont présents sur la scène médiatique pour dénoncer leur souffrance, les concurrences déloyales et la non-application de la loi Egalim qui devait rééquilibrer la valeur entre les acteurs de la filière.

Cette fois, l'étude 2024 s'appuie sur les chiffres comptables 2023 de CerFrance et va permettre de mesurer l'évolution de la santé économique des exploitations depuis 2021 et aussi en comparant les chiffres sur la Métropole de Lyon et le territoire du PATLy, mais aussi par filière de production. La santé économique se définit par le fait qu'une exploitation est viable sur le long terme et rémunère correctement ses exploitants. La loi Egalim inscrit un objectif de rémunération qui permet aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. CerFrance estime la viabilité et durabilité économiques d'une exploitation à une Capacité d'Autofinancement (CAF) de 1.5 SMIC.

CerFrance est un organisme comptable qui suit un grand nombre d'exploitations agricoles du territoire. L'échantillon est d'ailleurs représentatif car il contient un tiers des fermes mais il n'est pas exhaustif car il exclut les petites structures sans obligation de comptabilité. Au-delà des résultats économiques, il est également important de connaître les conditions nécessaires pour les atteindre : investissements humains, financiers, décalage avec le reste de la société (vacances, loisirs)

... C'est pourquoi, pour compléter le panorama, des entretiens ont été réalisés avec deux associations⁴ : une rencontre avec l'AFOCG⁵ qui accompagne ses adhérents sur leur comptabilité et qui organise des formations sur les thèmes liés à la gestion financière, la gestion administrative, le projet d'exploitation et les moyens techniques (matériel agricole, innovation, etc.). Un autre entretien a été conduit auprès de Solidarités Paysans, association qui a pour mission de répondre à des agriculteurs en difficulté économique, technique, administrative ou encore psycho-sociale. Enfin, des entretiens auprès des agriculteurs de chaque filière ont permis d'apporter des témoignages précieux pour témoigner des réalités du métier au-delà des données comptables. Ce document est découpé en six parties qui peuvent être parcourues indépendamment.

1. PATLy : Projet alimentaire de la Métropole de Lyon
2. voir annexe 2
3. Conseil et expertise comptable
4. Voir les entretiens d'acteurs en annexes.
5. Association de Formations Collective à la Gestion et la Comptabilité Rhône-Loire

Périmètre de l'alimentation locale correspondant à l'échelle d'actions du PATLY : 50 km autour de Lyon.

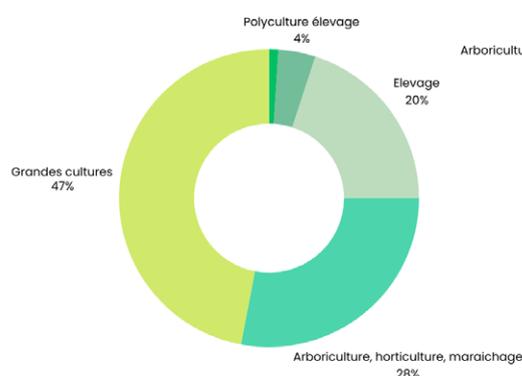


Retour sur la situation économique des filières agricoles en 2021

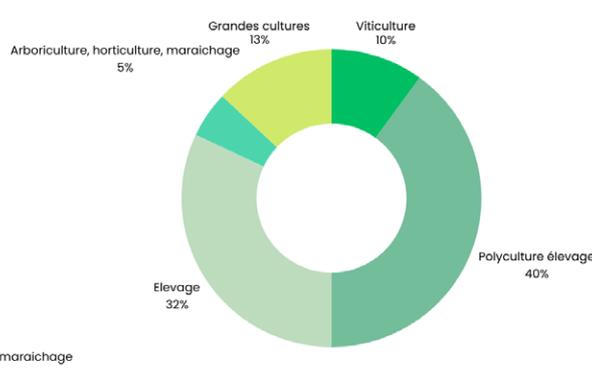
En 2021, les filières en difficulté économique sont les exploitations en grandes cultures. Alors que le maraîchage profite d'un bassin de consommation dynamique sur la Métropole leur permettant de maîtriser leur prix de vente, les céréaliers, eux, sont dépendants des filières longues et des cours mondiaux.

La Métropole et le territoire du PATLy présentent des productions agricoles distinctes :

les **grandes cultures** et le **maraîchage** majoritaires sur le territoire métropolitain



l'**élevage** majoritaire sur le territoire du PATLy (50km)



Répartition du nombre d'exploitations selon la filière de production (Métropole à gauche et territoire du PATLy à droite)

- 79 exploitations (échantillon CerFrance)
- 50 % exploitations présentent un risque financier
- Revenu disponible : 20 032 € /UTH
- 8 % exploitations en AB

- 1 949 exploitations (échantillon CerFrance)
- 41 % exploitations présentent un risque financier (équivalent à la région AURA)
- Revenu disponible : 21 600 € / UTHF
- 6,8 % exploitations en AB

Sur la Métropole, les exploitations maraîchères et arboricoles sont les plus performantes grâce à leur mode de commercialisation notamment. À l'inverse, les exploitations en grandes cultures se trouvent en difficulté et cherchent à se diversifier pour survivre.

De cette situation découle une transformation progressive du paysage agricole :

- la SAU par exploitation augmente par manque de renouvellement ;
- dans l'Est lyonnais, certains céréaliers se diversifient vers du maraîchage ;
- le secteur en désaffection de l'élevage (les contraintes de voisinage, les effluents, la rareté du foncier) entraîne une fermeture des prairies ;
- des activités équestres se développent et font reculer la vocation nourricière des terres, mais permettent aux agriculteurs de s'en sortir.

À l'échelle des 50 km, la viticulture tire les résultats vers le haut alors que les grandes cultures et les bovins viande sont les exploitations les plus en difficulté. Sur le plan économique les maraîchers sont ceux qui s'en sortent le mieux.

LES LEVIERS DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

Les leviers mobilisés qui se sont révélés pertinents pour assurer une certaine performance sont les suivants :

- Vente directe et circuits courts
- Diversification vers le maraîchage
- Valorisation par la labellisation
- Appartenance à un réseau
- Optimisation du temps
- Soutien des pouvoirs publics locaux

En 2024 : le monde agricole toujours en souffrance

En France et en Europe, les agriculteurs se rassemblent pour alerter sur les difficultés de la profession. Parmi les sujets principaux qui reviennent, sont dénoncés :

- L'inflation : explosion des coûts de production en interne, perte de pouvoir d'achat des consommateurs, des prix tirés vers le bas par les industries agroalimentaires et la grande distribution ;
- L'endettement ;
- Les injustices que suscitent les accords de libre-échange ;
- Le manque de visibilité sur la bio : une augmentation des agriculteurs qui ont investi dans leur conversion mais qui, en sortie, n'arrivent pas à valoriser leur production par manque de débouchés et par la baisse générale du pouvoir d'achat ;
- L'effacement démographique des chefs d'exploitation qui instaure un climat social pessimiste chez les agriculteurs alors que 30 % des fermes françaises ne comptent pas de repreneurs ;
- Une multiplication des réglementations environnementales, nécessaire mais difficile à suivre : en effet, elles demandent des investissements considérables pour mettre en place de nouvelles pratiques et mettre aux normes l'outil de production. Ces investissements demandent de la trésorerie ou des prêts bancaires à des agriculteurs déjà sous pression d'un point de vue financier ;
- Le contournement de la loi EGALIM par les industries agroalimentaires et la grande distribution ;
- La pression des distributeurs.

LES DEUX RÉFORMES SUCCESSIVES DE LA PAC, 2013 ET 2021 ONT POURTANT BIEN RÉORIENTÉ LES AIDES. LA PAC 2023-2027 SE CONCENTRE SUR 10 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- un revenu équitable pour les agriculteurs,
- un accroissement de la compétitivité,
- une amélioration de la place des agriculteurs dans la chaîne alimentaire,
- des mesures de lutte contre le changement climatique,
- la protection de l'environnement,
- la préservation de la biodiversité et des paysages,
- le soutien du renouvellement des générations,
- des zones rurales dynamiques,
- la qualité des denrées alimentaires et la protection de la santé,
- la promotion des connaissances et de l'innovation.

Source : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/107/les-instruments-de-la-pac-et-leurs-reformes>



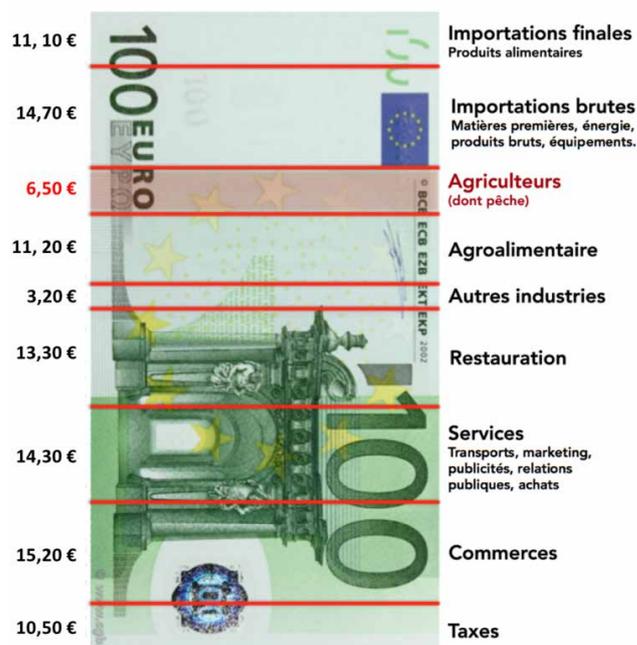
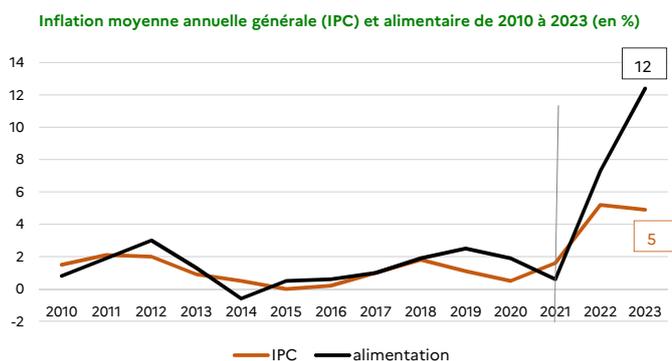
© UrbaLyon

Sur l'année 2023, Solidarité Paysans Rhône-Alpes déclare 20 % d'accompagnement supplémentaire et l'explique par un contexte agricole sous tension « qui subit de plus en plus les effets d'une conjoncture économique morose, du réchauffement climatique (sécheresse) et qui est fortement impacté par la hausse des coûts de l'énergie et des intrants ». Parmi les exploitations suivies, les jeunes font partie des profils les plus fragilisés par les prêts bancaires et la surcharge de travail.

En réalité, cette alerte n'est pas un sujet récent. La crise agricole aurait débuté dans les années 2000 avec l'ultra-libéralisation de l'agriculture et de l'alimentation sur un marché concurrentiel mondial qui tire les prix toujours plus vers le bas. Aujourd'hui, bien que la France ait montré une certaine capacité à assurer la sécurité alimentaire nationale, les effets inflationnistes des diverses crises se répercutent à tout niveau de la chaîne du système alimentaire.

En Auvergne Rhône-Alpes, le taux de pauvreté des ménages agricoles est le plus élevé de France : 27.2 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté contre 22.8 % en France Métropolitaine (INSEE Filosofi et données fiscales DGFIP, 2025)⁶

6. Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 192, Février 2025



Répartition de la valeur ajoutée entre acteurs du système alimentaire en France en 2015. Sur 100 euros d'achats alimentaires, seuls 6.5 euros reviennent aux agriculteurs. (Boyer P, 2020)

La crise socioéconomique du monde agricole est causée par des conjonctures économiques et des inégalités structurelles mais également par un modèle agricole dominant qui est intégré à des logiques de marché à très grande échelle (importation des intrants, exportations de la production). Dans ces circuits longs, les agriculteurs doivent répondre d'abord à des logiques financières plutôt qu'aux réalités socio environnementales locales. La fonction nourricière première de l'agriculture y est déviée vers des objectifs de profits, qui ne bénéficient in fine ni aux agriculteurs ni aux consommateurs.

De plus, des difficultés identitaires s'ancrent chez les agriculteurs qui expriment de plus en plus un sentiment de rejet et de marginalisation de la part de la société, alors qu'une enquête Ipsos (2022) annonce que 9/10 français ont une bonne opinion des agriculteurs.

En septembre 2024 la situation n'est pas réglée... Les mobilisations reprennent la veille des réélections des Chambres d'Agriculture en janvier 2025. Aux alertes de janvier 2024 s'ajoutent :

- La perspective de la concurrence déloyale impliquée par l'accord Mercosur ;
- Des effets du changement climatique : l'année 2024 a été marquée par des récoltes désastreuses en grandes cultures et en viticulture, auxquelles se sont ajoutées des crises sanitaires à répétition en élevage.

« Naviguer entre ces différents paramètres réglementaires, concurrentiels et marchés qui s'imposent à eux pour trouver un équilibre et une rentabilité économique pérenne est un véritable défi entrepreneurial pour tous, et une source de stress, d'incompréhension et de colère légitime pour nombre d'entre eux, voire d'abandon. »⁷

L'agriculture ne reçoit que

10 % de la valeur ajoutée agroalimentaire (OFPM, 2019)

7. Article « Crise agricole : décryptage des causes et des enjeux », Sunagri, déc2024



© UrbaLyon

Des injonctions contradictoires pour le monde agricole

La situation actuelle est le résultat d'un ensemble de facteurs qui s'inscrivent dans le temps long et à différentes échelles. La frise ci-dessous présente l'historique des événements marquants pour l'agriculture⁹. Elle montre que les agriculteurs peuvent rencontrer des **difficultés socio-économiques** car ils sont soumis à des **forces extérieures** qui impactent toute la chaîne de valeur du système alimentaire : augmentation des coûts de production, baisse des rendements, baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, etc. En effet, les aléas climatiques, les crises économiques, causant notamment la hausse des prix de l'énergie et des intrants, et les crises sanitaires, **fragilisent les systèmes** et les travailleurs agricoles : instabilité des revenus, endettement, risques psychosociaux...

9. Les sources se trouvent dans la partie Bibliographie en fin de publication

Parmi les manifestants, trois profils sont identifiés dont, « une majorité de « libéraux pro-européens et conservateurs floués » proches de la droite républicaine, les « conservateurs identitaires et agrariens » proches de l'extrême droite, et les « écologistes socio-altermondialistes », les moins représentés », soit une « profession éclatée qui souffre de l'absence d'ambition collective réellement partagée ».⁸

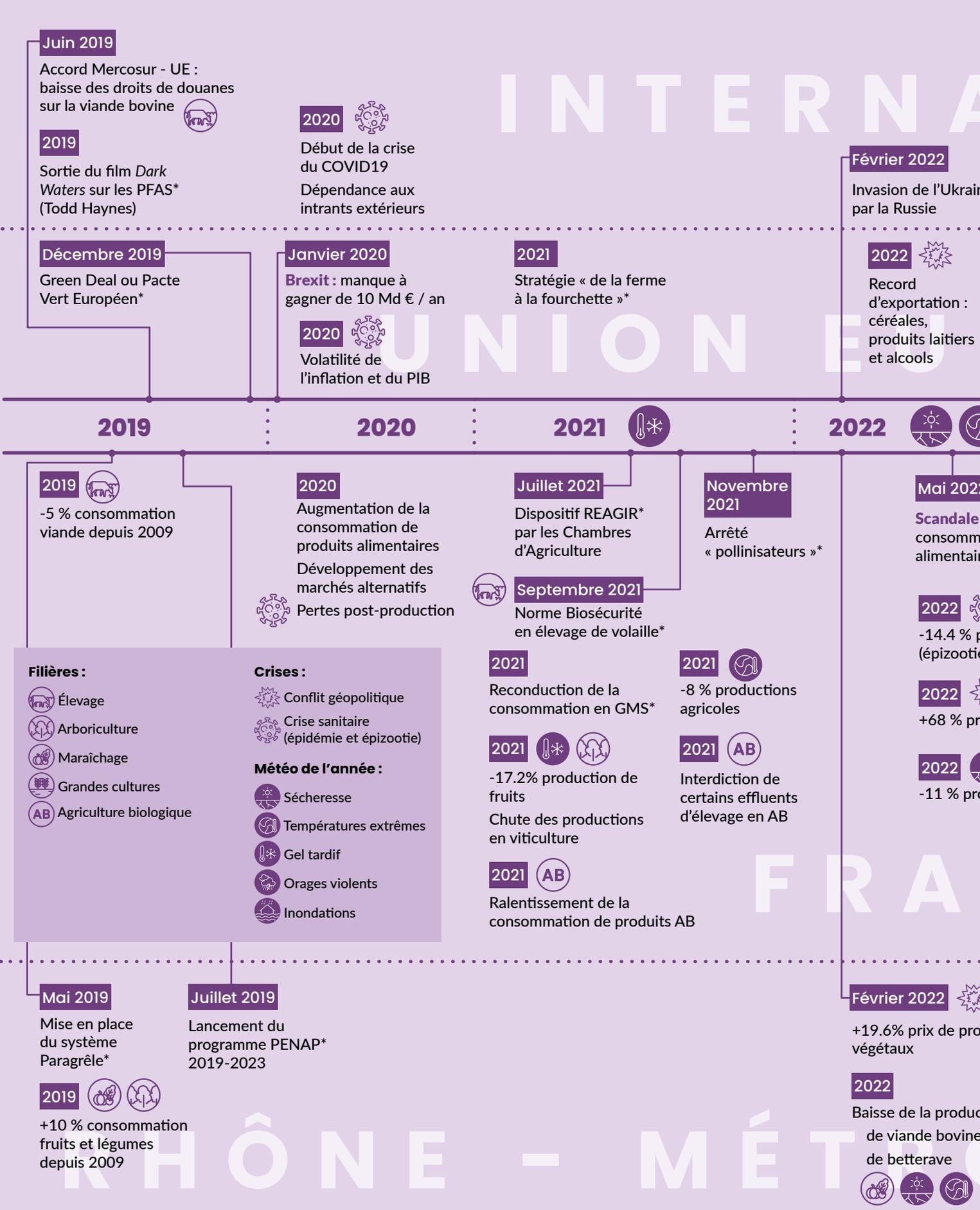
L'étude a donc pour finalité de voir si les indicateurs économiques de l'agriculture confirment ces sentiments et sous quels aspects en particulier.

8. Propos de l'économètre Pierre-Henri Bono et du sociologue François Purseigle rapportés dans l'article « Pourquoi les agriculteurs se remobilisent », Reporterre, nov2024

Il est alarmant de voir la crise agricole actuelle accentuer la fracture entre pensée écologique et agriculture, alors que seule une voie médiane qui les associe (agroécologie) peut permettre de continuer à produire de la nourriture de manière durable. (Marc-André Selosse, Le Monde, février 2024)

1,5 suicide d'agriculteur tous les jours (MSA, 2016)

► Frise chronologique des évènements



* Voir le glossaire

INTERNATIONAL

ne

2024

Blé russe compétitif

2022
 +85 % prix du gazoil
 +35 % prix des intrants
 +48 % matières premières agricoles

Janvier 2023
 386 Md € PAC* 2023-2027 (dont 62 Md € pour la France)
 Aide Éco-Scheme*

Novembre 2023
 Retard de paiement de la PAC
 Baisse des aides pour les MAEC* et les productions de vaches allaitantes



2023

2024

2022
 PFAS : méfiance des consommateurs envers les produits agricoles (risque de pollution)

2023
 Production de volaille atteinte d'influenza aviaire

2023
 Baisse de vente des œufs

2023
 Production de céréales

NCE

2023
 Production des produits

ction :



Mai 2023
 Aide au répit (MSA)*

Juin 2023 (AB)
 Reportage Cash Investigation « Alerte sur le bio »

2023
 Épidémie MHE* sans remboursement des pertes

2023
 Obligation d'être assuré pour avoir accès au FSN*

2023
 Création du fond public Entrepreneur du vivant

Janvier 2023
 Lancement du PAEC* 2023-2029 : ouverture d'une nouvelle campagne de MAEC

Septembre 2023
 5 M€ pour la communication sur les aides agricoles pour l'écologie

Septembre 2023
 Démarrage du Programme AgrEauEco*

Octobre 2023
 Plan de filière AURA* : 2,6 M€ aux filières caprin et ovin lait

Janvier 2024
 Début du mouvement de revendications des agriculteurs
 Baisse de la consommation (baisse du pouvoir d'achat)

Février 2024
 Pause du plan Ecophyto 2030*

2024
 Baisse de la production de légumes

2024
 Aide Bio2* (France Agrimer)

2024
 Loi des finances : suppression progressive de l'avantage fiscal sur le GNR*

Février 2024 (AB)
 Ouverture du plan de soutien* à la filière AB

Mars 2024
 Vote du Programme PENAP* 2024-2028

MÉTROPOLE DE LYON

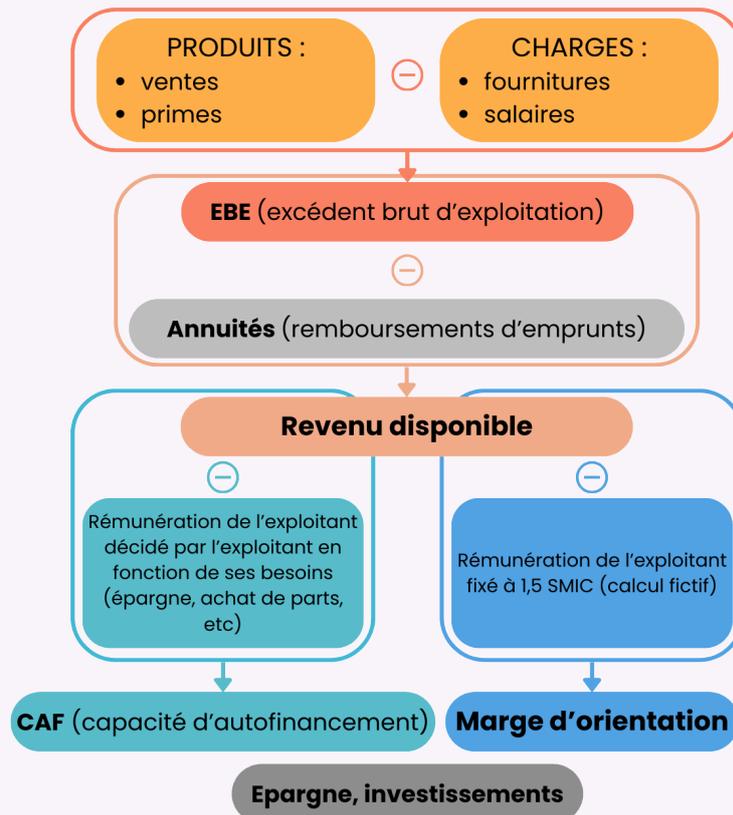
► FICHE METHODOLOGIQUE

Clés de lecture des fiches : Chaque partie représente une filière agricole composée à chaque fois des quatre sous-parties suivantes :

- Caractéristiques de l'échantillon Cerfrance
- Résultats économiques dont risques financiers¹⁰
- Postes de difficulté
- Leviers de réussite

Définition du vocabulaire comptable : Le schéma ci-dessous accompagné des définitions permet de comprendre le vocabulaire comptable utilisé pour analyser la situation économique des filières.

10. Le niveau de risque financier est déterminé selon la méthode des seuils de risque de l'étude de l'INRA-CNASEA 1998.



EBE (Excédent brut d'exploitation) : produits d'exploitation – charges d'exploitation hors amortissements et frais financiers. L'EBE est ce qu'il reste de la production une fois payé les consommations de matières premières, d'approvisionnements, les charges "externes" (loyers, assurances, entretien, honoraires, télécommunications, déplacements...), les impôts, taxes et charges de personnel, y compris les cotisations sociales du chef d'entreprise.

Il s'agit donc d'un premier niveau de résultat, d'un indicateur de rentabilité qui mesure l'efficacité économique de l'entreprise et sa capacité à gagner de l'argent en faisant son métier de base. Mais ce n'est pas encore le bénéfice...

Restent à prendre en compte d'autres postes comme les amortissements de l'infrastructure, les intérêts d'emprunts ou encore les éléments exceptionnels (plus-values, pertes sur créances, ...).

CAF : Capacité d'autofinancement : montant de la trésorerie potentielle générée par l'exploitation

Marge d'orientation : cela correspond au volant de ressources économiques disponibles pour piloter l'exploitation et préparer son avenir soit en l'orientant vers de nouveaux projets soit en consolidant sa trésorerie.

Risque financier : calculé selon la méthode des seuils de risque de l'INRA-CNASEA 1998. Quatre critères sont étudiés : dettes totales/passif ; dettes CT/actif circulant ; frais financiers/produits bruts : revenu disponible/UTHF. Une note est attribuée à chaque indicateur en fonction de seuils déterminés dans l'étude. Le cumul des quatre notes établit le niveau de risque.

Annuités : Remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts).

Prélèvements privés : Les prélèvements privés correspondent aux sommes que l'exploitant ou les associés ont retirées pour leur usage personnel.

¼ supérieur et ¼ inférieur : Le critère Valeur Ajoutée/ Produits nets de primes permet de déterminer les exploitations les plus performantes (le quart supérieur : le quart des exploitations de l'échantillon qui ont le ratio VA / produits nets le plus élevé) et les exploitations les moins performantes (le quart inférieur : le quart des exploitations de l'échantillon qui ont le ratio VA / produits nets le plus faible). Cette méthode de calcul permet de classer les exploitations selon leur efficacité, indépendamment de leur taille de structure, de leurs subventions, de leurs investissements récents ou encore de leurs résultats économiques des années précédentes.



Synthèse générale

L'agriculture biologique est très dépendante des filières et des modes de commercialisation

- Il y a des divergences importantes de la filière BIO selon les territoires (Métropole/PATLy), les filières de production (élevage/céréales et maraîchage) et les modes de commercialisation (filières courtes/longues)
- De très bons résultats sur la Métropole, bien supérieurs au reste de l'échantillon
- Une situation beaucoup plus contrastée sur le PATLy, la filière élevage bio n'échappe pas à la tendance générale.

Les grandes cultures, une filière toujours en difficulté

- Sur l'ensemble de l'échantillon, les céréaliers sont sous-représentés dans le quartile supérieur, c'est-à-dire qu'ils sont, en majorité, moins performants que les autres filières.
- Une filière très dépendante des cours mondiaux et donc une situation économique instable et inconfortable pour les agriculteurs.
- La situation dans le PATLy est meilleure que celle de la Métropole car moins impacté par la sécheresse et de plus grandes exploitations qui diluent les charges.
- Dans la Métropole, certains céréaliers ont déployé des stratégies pour améliorer leur situation économique : diversification des productions, transformation des produits, circuits courts et conversion au bio.
- La maîtrise des charges (engrais, phyto) explique la différence entre les exploitations qui réussissent le mieux et celles en difficulté économique.

La filière maraîchage est performante notamment sur la Métropole

- Sur le territoire métropolitain, le maraîchage est la filière la plus performante et la plus stable depuis 2019. Malgré des exploitations plus en difficulté dans le quart inférieur, le risque financier est faible, voire nul, en 2023.

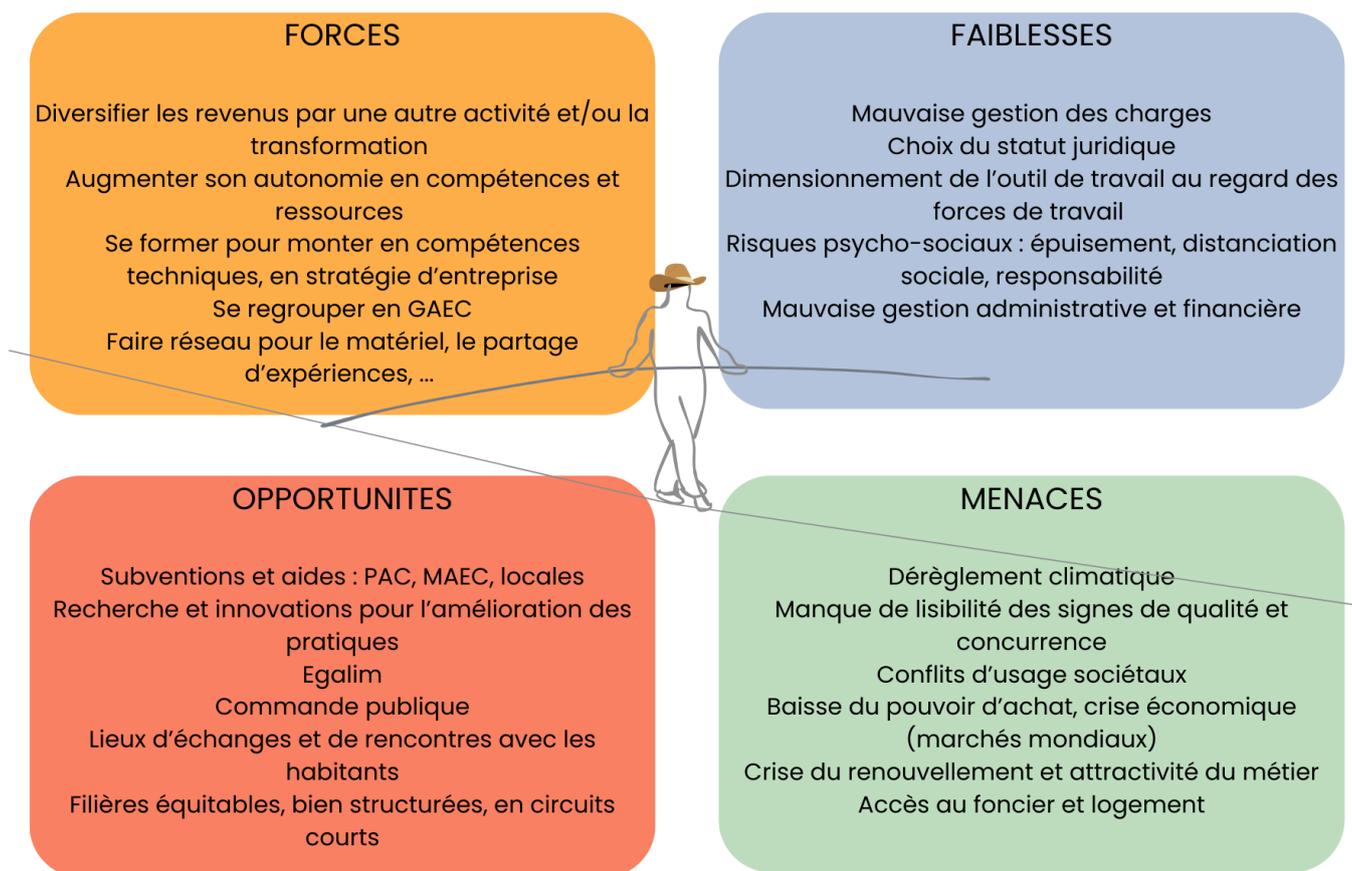
- Les exploitations maraîchères qui s'en sortent le mieux sont les grosses structures qui valorisent leur production en circuits courts, notamment en vente directe, et qui s'appuie sur beaucoup de main d'œuvre et de mécanisation pour gagner en productivité et éviter l'épuisement.
- Un équilibre entre charge de travail, et diversité de productions pour assurer une compétitivité, est indispensable.

L'arboriculture, une filière en difficulté

- Une filière qui subit les aléas climatiques
- Une filière qu'il faut maintenir et aider à transiter pour sécuriser les récoltes et répondre à la demande locale en fruits.
- Échantillon très éclaté entre des exploitations qui s'en sortent très bien et d'autres en grande difficulté.
- Dettes et charges semences/engrais qui pèsent sur les arboriculteurs en difficulté.
- Des arboriculteurs qui réussissent en faisant le pari d'embaucher de la main d'œuvre, d'augmenter les capacités de production pour mieux rentabiliser leurs investissements. Ils ont également moins de dépenses en engrais et semences.

La crise de l'élevage est très diverse selon les filières

- La filière élevage se situe légèrement au-dessus de la moyenne et la performance économique s'est globalement améliorée depuis 2019. Cependant, des situations déficitaires sont alarmantes sur certaines exploitations.
- L'élevage viande est particulièrement en difficulté comparé à une filière lait très bien organisée, qui valorise mieux ses productions et qui atteint quasi les objectifs fixés par la loi Egalim.
- Une chute du nombre des éleveurs mais qui permet de renforcer leur poids de négociation sur le marché.
- Le changement climatique et les crises sanitaires qui se multiplient font pression sur les élevages.



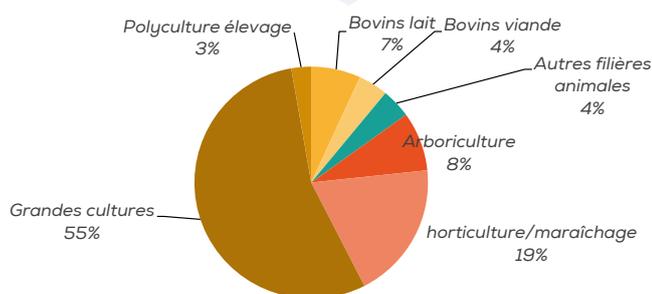
Pour entrer dans le détail : poursuite de la lecture dans les pages suivantes.

La situation économique toutes filières confondues

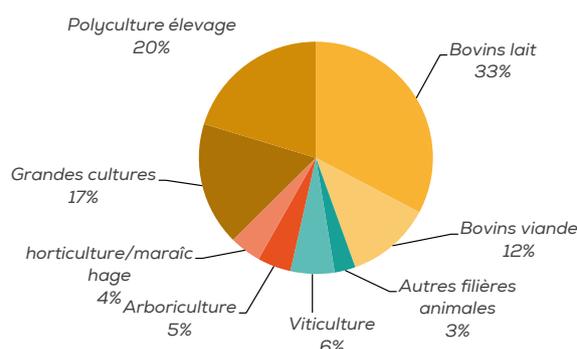
Les données CerFrance, bien que non exhaustives, permettent d'appréhender la santé économique des exploitations agricoles sur la Métropole de Lyon et le territoire de PATLy. En effet, l'objectif de relocalisation des filières agricoles ne pourra se faire sans la présence d'exploitations agricoles pérennes et économiquement viables.

Caractéristiques de l'échantillon¹¹

Métropole de Lyon



PATLy



- Les données exploitées par CerFrance concernent 72 exploitations dans la Métropole de Lyon sur les 230 recensées par le recensement agricole 2020.
- Dans le périmètre du PATLy ce sont 1 815 exploitations suivies par CerFrance sur les 10 779 recensées.
- La répartition des filières dans l'échantillon CerFrance ne correspond pas exactement à celui du recensement agricole (voir annexes). Pour la Métropole, l'échantillon a une part plus importante d'exploitations en grandes cultures (55 % contre 42 %) au détriment des filières animales, arboricoles et maraîchage/horticulture moins présentes (-5 et -4 points de pourcentage respectivement). Pour le périmètre du PATLy, l'échantillon contient une part plus importante d'élevage notamment en bovins (45 % contre 24 %) et en polyculture-élevage (20 % contre 11 %)

au détriment des filières grandes cultures et viticoles (- 7 et -15 points de pourcentage respectivement).

- Les grandes cultures sont majoritaires dans la Métropole (55 % contre 17 % dans le PATLy). La filière horticulture/maraîchage est également plus présente dans la Métropole (19 % contre 7 %). À l'inverse l'élevage bovin, que ce soit pour le lait ou la viande est beaucoup moins présent que dans le PATLy, où celui-ci représente près de la moitié des exploitations (33 % lait, 12 % viande).
- 15 % des exploitations sont en bio dans la Métropole de Lyon contre 9 % dans le PATLy.

11. L'échantillon peut être comparé aux chiffres du Recensement Agricole 2020 disponibles en annexes.

Résultats économiques

Indicateurs	PATLY		MÉTROPOLE	
	2019	2023	2019	2023
EBE Excédent Brut d'Exploitation	63 075 €	81 000 €	60 875 €	71 589 €
- Annuités et frais financiers	24 900 €	31 647 €	17 129 €	27 136 €
= Revenu disponible	38 175 €	49 353 €	43 746 €	44 453 €
Revenu disponible / UTHF	25 811 €	31 842 €	28 426 €	28 480 €
- Prélèvements privés	30 677 €	39 192 €	41 491 €	34 948 €
= CAF	7 498 €	10 160 €	2 255 €	9 506 €
Marge d'orientation	6 228 €	10 160 €	11 336 €	11 852 €
Risque financier	41 %	32 %	50 %	43 %

En 2023 dans la Métropole de Lyon, un EBE supérieur à celui de 2019, plus de frais liés aux investissements, une moindre rémunération

- L'excédent brut d'exploitation dégagé par les exploitations agricoles de la Métropole s'établit à 71 589 € en 2023. En euros courants, c'est-à-dire sans tenir compte de l'inflation, il est supérieur à celui de 2019. Le revenu disponible est quant à lui assez proche, environ 44 000 € en raison d'annuités et de frais financiers plus élevés. Le revenu disponible par UTHF est égal à celui de 2019. La bonne conjoncture de 2021 et 2022 sur les grandes cultures, majoritaires dans l'échantillon ont favorisé l'investissement.
- En 2023, la capacité d'autofinancement est supérieure, en raison de prélèvements privés (essentiellement constitués par la rémunération des exploitants) moindre. La marge d'orientation, calculée en prélevant une rémunération par UTHF de 1,5 Smic, est proche de son niveau de 2019 : 11 582 € en 2023 contre 11 336 € en 2019.

Les grandes cultures sont toujours en difficulté et le maraîchage en réussite

- Le quart des exploitations de la Métropole de Lyon qui obtient les moins bons résultats économiques dégage un EBE de 7 432 €. Leur revenu disponible est négatif : -17 566 €, leur marge d'orientation est de -45 142 €. À l'autre extrémité les 25 % qui s'en sortent le mieux dégagent un EBE de 127 662 €, un revenu disponible de près de 100 000 € et une marge d'orientation de 59 381 €.
- Huit exploitations du quartile inférieur sur dix font des grandes cultures. Leur main d'œuvre est peu nombreuse : 1,3 UTH familiales et 0,2 salariée. 5,6 % d'entre elles sont en bio.
- Près de la moitié (44 %) des exploitations du quartile supérieur font de l'horticulture et/ou du maraîchage, 28 % de l'arboriculture. Quelques exploitations en grandes cultures font partie des exploitations obtenant les meilleurs résultats économiques, ce n'était pas le cas en 2019.
- Elles emploient plus de main d'œuvre que la moyenne : 1,9 UTHF et 2,4 UTH salariées. 16,7 % des exploitations sont en bio.
- En 2023, dans la Métropole de Lyon, le revenu disponible médian s'établit à 21 526 € par an par UTHF (équivalent à 1 794 € par mois). Cela correspond à une diminution de 4,6 % en euros constants, en tenant compte de l'inflation. Autre évolution notable, près d'un quart des exploitations (23 %) ont un revenu disponible négatif, contre 8 % en 2019. Ceci est principalement dû à la crise des grandes cultures.



Une situation économique meilleure pour les exploitations du PATLy

- L'EBE des exploitations du PATLy dépasse celui de la Métropole de 9 411 €. Les annuités et les frais financiers ainsi que les prélèvements privés sont également supérieurs, on aboutit ainsi à une capacité d'autofinancement équivalente : 10 160 € soit 654 € de plus. La marge d'orientation des exploi-

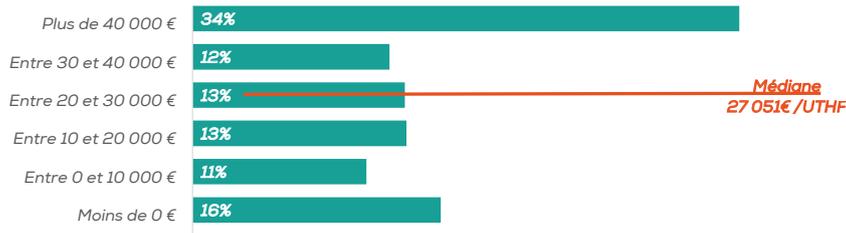
tations du PATLy dépasse quant à elle de plus de 5 000 € celle des exploitations de la Métropole de Lyon.

- Le revenu disponible médian annuel par UTHF dans le PATLy, est supérieur à celui de la Métropole : 27 051 € (2 254 € mensuels). Il a progressé de 11,1 % en euros constants. La part d'exploitations ayant un revenu négatif est passé de 10 % à 16 %. 34 % des exploitations ont un revenu supérieur à 40 000 € contre 22 % dans la Métropole de Lyon.

Métropole de Lyon



PATLy



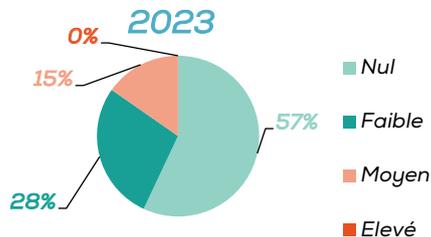
L'élevage en difficulté ; la filière viti/horti/maraîchage performante

- Dans le périmètre du PATLy, les grandes cultures, les bovins viande et la polyculture-élevage sont surreprésentés dans le quartile inférieur par rapport à l'ensemble des exploitations suivies.

- Dans le quartile supérieur ce sont les filières viticulture, horticulture-maraîchage et arboriculture qui sont surreprésentées. Tout comme dans la Métropole, mais de manière moins accentuée, il y a moins d'emplois dans le quart inférieur et plus dans le quart supérieur. S'il y a plus d'exploitations en bio dans le quart supérieur (13,4 % contre 9,3 % dans l'ensemble), la proportion est proche dans le quart inférieur (8,5 %).

Risques financiers

Métropole de Lyon



- 57 % des exploitations de la Métropole présentent un risque financier nul. Elles étaient 50 % en 2019. La proportion d'exploitations présentant un risque moyen ou élevé est la même que 4 ans auparavant (15%).

Difficultés à lever

Solidarités Paysans est une structure d'accompagnement des agriculteurs en difficulté sur toute la région Rhône-Alpes. Les cinq principales difficultés rencontrées par les agriculteurs sont :

« Un revenu considéré comme vivable, c'est le SMIC [...] car beaucoup touchent le RSA ou la prime d'activité ».

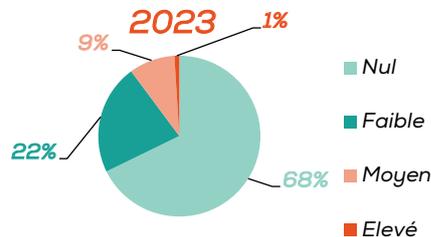
Solidarités Paysans,
Patricia Bissardon

- Les problèmes de **finances, d'investissements lourds** : les agriculteurs font face à des problèmes de trésorerie, d'abord

avec des revenus en baisse ou fluctuants car certains ont un accès précaire aux subventions et aux emprunts, ainsi qu'une instabilité des rendements et des débouchés de vente.

- Les problèmes de **santé** sont en augmentation, notamment concernant les risques psychosociaux : surcharge, perte de sens, fatigue mentale... Avec l'impression de ne pas vivre comme le reste de la société « sans loisirs ni vacances ».

PATLy



- À l'échelle du PATLy ce sont 68 % des exploitations qui présentent un risque financier nul, elles étaient 59 % en 2019. 10 % présentent un risque moyen ou élevé contre 13 % en 2019.

- La **gestion administrative** avec les dossiers à remplir pour les subventions, pour les demandes d'autorisation de construction, ...
- La **conjoncture économique** : les charges augmentent et une pression repose par l'accumulation des remboursements bancaires, des frais d'assurances, des fournisseurs, des mises aux normes sanitaires et écologiques imprévues.
- Les **pressions extérieures** liées au conflit avec la société civile : débat sur les pesticides, l'irrigation, l'élevage intensif... et la stigmatisation du métier d'agriculteur.

Lorsque les difficultés s'enchaînent en cascade, il est d'autant plus difficile pour les agriculteurs de faire face : la sécheresse entraîne une baisse de fourrage qui engendre des achats nécessaires pour combler le déficit et donc impacte la trésorerie avec un possible délai de commande des aliments qui lui-même entraîne une baisse des résultats techniques et conduit l'agriculteur dans une spirale d'ajustement pouvant entraîner un grand désarroi.

Focus sur les exploitations en Agriculture Biologique

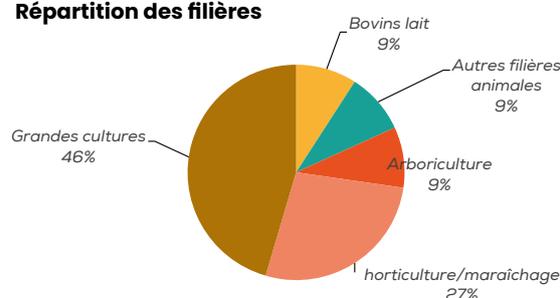
Au regard des objectifs du PAT de la Métropole de Lyon et des difficultés que traverse la bio, la filière a fait l'objet d'un focus afin d'analyser plus précisément l'impact de la crise.

Caractéristiques de l'échantillon CerFrance

Un échantillon de 11 exploitations sur la Métropole

- L'échantillon est très faible et représente un quart des exploitations bio de la Métropole de Lyon (11 suivis par CerFrance sur les 40 recensées par Agreste 2020).
- Près de la moitié de l'échantillon sont des exploitations en grandes cultures et un gros tiers est en maraîchage/arboriculture.

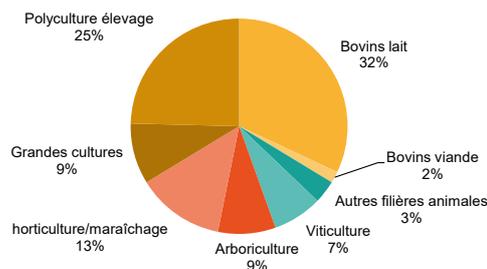
Répartition des filières



13 % des exploitations bio du territoire PATLy

- Dans le PATLy, c'est 169 exploitations sur 1 315 au recensement agricole 2020.
- Un quart des exploitations est en poly-culture-élevage et un tiers en élevage bovins lait. La part d'exploitations maraîchage/arboriculture s'élève à 22 %. Enfin les grandes cultures ne représentent que 9 % des exploitations bio de l'échantillon.

Répartition des filières



Résultats économiques

TERRITOIRE	PATLY		MÉTROPOLE	
	Données générales 2023	bio 2023	Données générales	2023
EBE Excédent Brut d'Exploitation	81 000 €	72 824 €	71 589 €	123 259 €
- Annuités et frais financiers	31 647 €	38 366 €	27 136 €	38 627 €
= Revenu disponible	49 353 €	34 458 €	44 453 €	84 632 €
- Prélèvements privés	39 192 €	37 388 €	34 948 €	64 392 €
= CAF	10 160 €	- 2 930 €	9 506 €	20 240 €
Marge d'orientation	16 712 €	1 496 €	11 582 €	48 255 €
Risque financier	32 %	44 %	43 %	27 %
Revenu dispo / UTHF	31 842 €	18 778 €	28 480 €	27 145 €

Les exploitations bio de la Métropole en très bonne situation économique

- Pour la Métropole, L'EBE est près de deux fois supérieur au reste de l'échantillon (123 000 € contre 71 000 €) et même si les remboursements d'emprunts pèsent près de 10 000 € de plus, le revenu disponible reste bien supérieur : 64 000 € contre 35 000 €.
- C'est la répartition des filières et le mode de commercialisation qui expliquent cette situation : l'échantillon du PATLy est dominé par l'élevage et notamment une forte présence de laitiers qui subissent la crise du bio de plein fouet. Le lait bio n'est pas mieux valorisé que le conventionnel actuellement.
- Dans l'échantillon de la Métropole, la quasi-totalité des exploitations sont en vente directe, même les céréaliers. Ils échappent à la crise du bio par les circuits courts qui valorisent mieux leurs produits.
- Dans le quart supérieur, il y a essentiellement des maraîchers, des arboriculteurs et des viticulteurs. Il n'y a aucun éleveur et seulement une exploitation en grandes cultures.
- La différence entre les exploitations du quart supérieur et inférieur ne s'explique pas par des charges différentes mais par les produits, notamment les « autres produits » dont les résultats sont dix fois plus élevés pour le quart supérieur (29 000 € contre 2 500 €). Ces exploitations ont développé une stratégie de diversification et/ou de transformation (un atelier de production de pâte par exemple).

- Par rapport à 2019, on observe un phénomène de conversion pour les exploitations de manière générale : passage de 6 à 11 exploitations en bio et, en particulier pour les grandes cultures : passage d'1 à 5 exploitations en bio.

Sur le PATLy, l'élevage est en difficulté

- L'EBE est inférieur à celui de l'échantillon général de presque 10 000 €. Avec les emprunts et les prélèvements privés la CAF est négative.
- La différence entre les exploitations du quart supérieur et inférieur se fait surtout sur les produits, notamment les produits végétaux. Dans le quart inférieur il y a, en effet, une surreprésentation des éleveurs. Ils ont également des postes de dépenses qui pèsent plus : l'achat d'aliments, les investissements dans le bâtiment et le foncier dans la mécanisation.
- Les exploitations en difficulté économique cumulent un historique de dettes qui conduit à une situation financière dégradée.

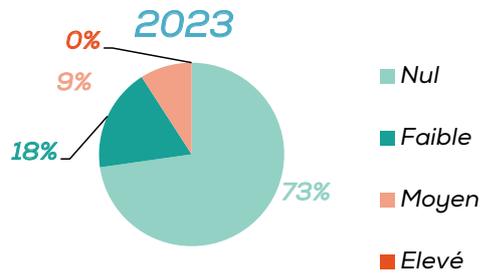
Une crise du bio qui touche également l'élevage

- L'élevage en agriculture biologique a compté quelques déconversions depuis 2019, notamment en bovins lait.



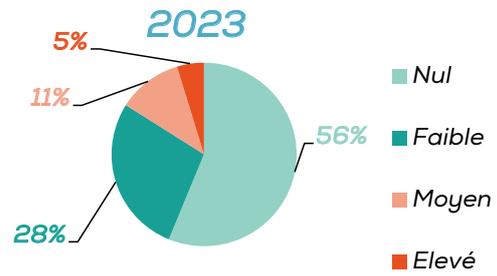
Risques financiers

Métropole de Lyon



- Métropole : le risque financier pour les exploitations de la Métropole en bio est un des plus faibles toutes filières confondues.

PATLy



- PATLy : le risque financier est important avec 5 % des exploitations qui présentent un risque « élevé ».

© Urbalyon



La filière grandes cultures

En 2019, les exploitations céréalières se trouvaient en difficulté et les agriculteurs envisageaient l'avenir avec inquiétude. Par la suite, les différentes crises, notamment Covid et guerre en Ukraine, n'ont pas permis de rassurer la filière. Comment les céréaliers se sont adaptés à ce contexte ? Subissent-ils toujours autant de difficultés ? La situation est-elle identique sur le territoire de la Métropole et celui du PATLy ?

Caractéristiques de l'échantillon CerFrance

Les chiffres de CerFrance de la filière grandes cultures sont analysés sur 2019 et 2023 pour la Métropole et uniquement 2023 pour le PATLy.

TERRITOIRE	PATLY	MÉTROPOLE	
Année	2023	2019	2023
Nombre d'exploitations	260	35	35
UTH familiales	1,3	1,4	1,4
UTH salariés	0,1	0,2	0,2
SAU moyenne (ha)	129	128	114
Statut	59 % en sociétaire (GAEC, EARL, etc)	46 % en sociétaire	97 % en sociétaire
Productivité (ha /UTH)	89,1	83,9	72,1
Taux de spécialisation céréales et oléo	81 %	88 %	86 %

- La surface agricole des exploitations de la Métropole est inférieure à celle des exploitations du PATLy. Elle a d'ailleurs diminué, passant de 128 ha en 2019 à 114 ha en 2023. Ceci peut s'expliquer par la consommation d'espaces agricoles ou par la diversification de la production : une partie des grandes cultures passent en maraîchage par exemple.
- La grande majorité des exploitations sur la Métropole est en statut « entrepreneurial » ; 97 % contre 59 % sur le PATLy. Cette proportion a fortement augmenté depuis 2019 où à l'époque seulement 46 % des exploitations étaient de forme sociétaire (GAEC, EARL...). Les bons résultats de la filière en 2022 ont conduit les exploitations à passer en société pour des raisons juridiques et fiscales : meilleure maîtrise du revenu et des cotisations sociales.

Résultats économiques

TERRITOIRE	PATLY		MÉTROPOLE		
Indicateurs	Données générales 2023	Grandes cultures 2023	Grandes cultures 2019	Données générales 2023	Grandes cultures 2023
EBE	81 000 €	65 611 €	43 791 €	71 589 €	48 899 €
- Annuités et frais financiers	31 647 €	26 429 €	24 197 €	27 136 €	24 896 €
= Revenu disponible	49 353 €	39 182 €	19 593 €	44 453 €	24 003 €
Revenu disponible / UTHF	31 842 €	---	14 437 €	28 480 €	17 215 €
- Prélèvements privés	39 192 €	39 345 €	19 960 €	34 948 €	28 041 €
= CAF	10 160 €	- 164 €	- 367 €	9 506 €	- 4 038 €
Marge d'orientation	16 712 €	11 601 €	- 8 988 €	11 582 €	- 5 361 €
Risque financier	32 %	38 %	54 %	43 %	46 %

De manière générale, une filière en difficulté

Comme en 2019, la filière grandes cultures apparaît fragilisée sur l'ensemble des territoires. Plusieurs informations viennent confirmer cette tendance :

- Les céréaliers sont sous-représentés dans le quartile supérieur.
- L'EBE des exploitations en grandes cultures est bien inférieur à celui des autres filières: 20 % plus faible sur le PATLY et 32 % inférieur sur la Métropole.
- Les annuités et prélèvements privés sont pourtant moindres ou équivalents. C'est donc l'EBE qui est le facteur déterminant : les exploitations en grandes cultures ont des ventes « produits » nettement plus faibles qui peut s'expliquer par le cours des céréales bas en 2023 ou par de mauvais rendements.
- Il y a une augmentation de la part d'exploitations en grandes cultures qui ne dégagent pas de revenu (+8 % par rapport à 2019).

Sur la Métropole, une situation légèrement meilleure que celle de 2019

- Contrairement à 2019, certaines exploitations en grandes cultures apparaissent dans le quart supérieur de l'échantillon général.
- L'EBE a légèrement augmenté entre 2019 et 2023 sur la Métropole passant de 44 000 € à 49 000 €. Les frais financiers sont restés stables mais le SMIC ayant augmenté, les salaires versés (prélèvements privés) sont plus élevés et aboutissent à une CAF bien inférieure à celle de 2019 (près de 4000 euros d'écart).

- La CAF est négative car l'année 2022 a été bonne ce qui a augmenté les impôts l'année suivante mais aussi permis d'accumuler de la trésorerie et de prélever plus que d'habitude en 2023.
- Le revenu disponible par travailleur à temps complet est inférieur au SMIC (17 215 €) mais supérieur à celui de 2019 de près de 3 000 euros.

Des charges qui pèsent dans les résultats

- L'écart entre les exploitations qui s'en sortent le mieux et celles en difficulté est très important : l'EBE passe de 122 958 € à -12 497 € et les revenus disponibles par UTHF de 61 577 € à -24 900 €. Les situations sont donc très hétérogènes.
- L'écart s'est donc creusé entre les exploitations : certaines ont développé une stratégie notamment de diversification pour mieux valoriser leurs produits : céréales pour l'alimentation humaine (sarrasin, soja...) ou production de semences.
- Les exploitations du quart inférieur ont des charges plus élevées : engrais, produits phytosanitaires. Elles subissent l'inflation mais ne vendent pas mieux leurs produits donc se retrouvent en difficulté.
- Les exploitations du quart supérieur maîtrisent mieux leurs charges, c'est ce qui fait la différence : elles achètent moins d'engrais et de phyto, raisonnent les apports et ont des possibilités de stockage qui leur permettent d'acheter quand les prix sont bas.

Les céréaliers s'en sortent un peu mieux sur le territoire du PATLY

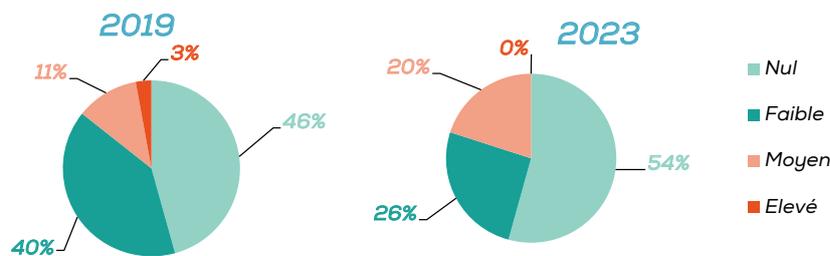
- L'EBE est supérieur de près de 17 000 € à celui de la Métropole. Les annuités étant équivalentes, le revenu disponible est meilleur (15 000 € de plus). Une des explications peut se trouver dans le fait qu'une petite partie de la plaine de l'Ain a moins subi les sécheresses qu'au Sud. Aussi, il y a un phénomène de dimension des exploitations : les surfaces sont plus grandes (114 à 129 hectares en moyenne) ce qui engendre un EBE plus important.

- La proportion de prélèvements privés est un peu supérieure à l'échantillon de la Métropole : ils ont plus de trésorerie donc prélèvent plus.
- Pour finir, les exploitations présentent une CAF et surtout une marge d'orientation bien meilleure : les surfaces de leurs exploitations sont plus grandes, ils arrivent donc mieux à diluer le coût des charges.
- La filière céréales sur le PATLY présente tout de même des résultats économiques inférieurs au reste de l'échantillon toutes filières confondues.

Risques financiers

Métropole de Lyon

Le niveau de risque financier est déterminé selon la méthode des seuils de risque de l'étude de l'INRA-CNASEA 1998.

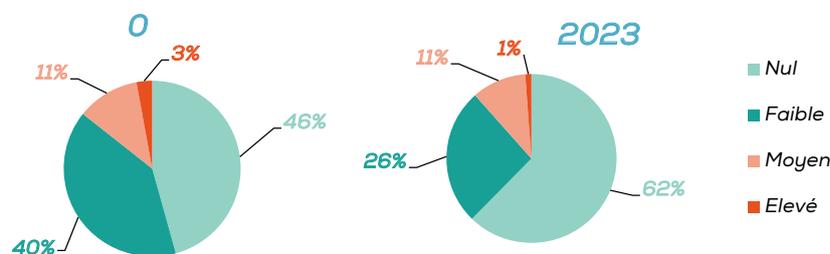


- Par rapport à 2019, le risque financier a diminué passant de 54 % des exploitations concernées à 46 % en 2023. De plus, il n'y a plus aucune exploitation présentant un risque « élevé » et celles présentant un risque « moyen » ont perdu 9 points de pourcentage.

- Le risque financier reste plus élevé que pour les autres filières, à hauteur de 3 points de pourcentage.

PATLY

Le niveau de risque financier est déterminé selon la méthode des seuils de risque de l'étude de l'INRA-CNASEA 1998.



- Le risque financier est moins élevé sur le PATLY de 8 points ce qui confirme une meilleure situation économique de la filière céréales.

- Cependant, vis-à-vis des autres filières, le risque financier des exploitations en grandes cultures reste plus élevé équivalent à 6 points de pourcentage.

Postes de difficultés

Dépendance aux cours mondiaux

- La plupart des exploitations contractualisent avec des coopératives pour leurs débouchés. La commercialisation en circuits longs entraîne une dépendance aux cours mondiaux et engendre des variations fortes d'une année à l'autre ce qui rend la situation économique des céréaliers instable. Par exemple, en 2022 du fait de la guerre en Ukraine et du blocage des récoltes, les céréaliers français ont très bien vendu. Mais en 2023, la réouverture des marchés de l'Ukraine par la mer Noire et le fait que les céréaliers ukrainiens devaient écouler leur stock de l'année précédente, ont entraîné l'effondrement des prix.

« Nous n'avons aucune maîtrise du prix de vente, [...] on est obligé de se connecter à la bourse, ce n'est pas notre métier... »

Roxane LAGER
et Jérémy JACOB

- Une des stratégies pour pallier la fluctuation des prix, est de faire jouer la concurrence entre les coopératives en établissant des contrats avec plusieurs d'elles.

Impact du changement climatique

- Avec le réchauffement climatique, les années de sécheresse font souffrir les cultures estivales d'un manque d'eau important. L'année 2023 a été très marquée par la sécheresse qui a impacté les rendements de blé et de maïs et rendu les agriculteurs dépendant de leur système d'irrigation. Or, tous les agriculteurs ne bénéficient pas d'un système d'irrigation performant et la ressource en eau en été est également source de tensions avec les autres usages.
- Les céréaliers de la plaine de l'Est sont nombreux à bénéficier du système d'irrigation géré par le SMHAR¹² ce qui sécurise une

« L'irrigation c'est énormément de temps. Si on comptait le temps, on payait nos heures ... ça ne marcherait pas ».

Roxane LAGER et Jérémy JACOB

- partie de leur culture. Cependant le coût énergétique et le temps dédié à la mise en route du système d'irrigation ne permet pas toujours de rentabiliser par le prix de vente final notamment si les céréales sont déclassées (mauvaise qualité due à la sécheresse).

Dépendance aux subventions

- Les céréaliers de la Plaine de l'Est sont entrés au classement des « zones défavorisées » de zonage ICHN¹³ en 2019 qui leur attribue donc des subventions pour pallier les difficultés économiques de ce territoire. Cette aide démontre la reconnaissance d'une situation économique compliquée reconnue sur ce territoire.

« On a l'impression d'être une vache à lait au milieu d'un rouleau compresseur » [...] « Vivre mieux ! Vivre de ce qu'on fait ».

Roxane LAGER
et Jérémy JACOB

Leviers de réussite

Diversification de l'activité

- L'observation faite en 2020 se confirme encore en 2023 : certains céréaliers choisissent de diversifier leur activité pour survivre. Certains céréaliers ont gardé leurs surfaces de céréales dont les revenus sont fluctuants et ont développé une autre activité à côté qui leur permet de sécuriser les revenus : ce peut-être des services de travaux agricoles, la pension équine, du débardage bois...
- Une autre stratégie est de développer la transformation à la ferme : atelier de fabrication de pâtes, tri et ensachage des lentilles ou fabrication d'huile. Ces produits peuvent être valorisés en circuits courts auprès des habitants du territoire.

Orientation vers des filières courtes et le bio

- Pour sortir de la dépendance aux circuits longs et arrêter de vendre le blé en-dessous des coûts de production, les céréaliers peuvent travailler en circuits courts comme le font les Robins des Champs¹⁴ depuis 2011. Cela nécessite des investissements dans le stockage, la logistique et dans la transformation mais permet de mieux maîtriser la chaîne de répartition de valeur entre la production et la distribution.
- Globalement, les exploitations en agriculture biologique s'en sortent mieux, aussi parce qu'elles font de la vente directe et valorisent mieux leurs produits.

12. Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône

13. ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels territoires présentant des handicaps spécifiques (économiques, agricoles, physiques et démographiques), naturels et permanents, liés au relief, à l'altitude, à la pente et aux sols, dans lesquels le maintien de l'activité est nécessaire à l'entretien de l'espace naturel (directive n°75/268/CEE). Ce sont des zones agricoles défavorisées, «territoires homogènes du point de vue des conditions naturelles de production». Ces zones définies permettent d'établir des attributions d'aides européennes. (source : agriculture.gouv.fr)

14. Collectif de six agriculteurs céréaliers lyonnais qui se sont associés à un minotier pour produire une farine locale. Ils travaillent en partenariat avec une cinquantaine de boulangers qui produisent du pain à partir de leur farine.

Diminution des coûts

- En grandes cultures, comme on ne maîtrise pas les prix, il faut pouvoir maîtriser les charges et les investissements. Par exemple il est possible de faire baisser les charges d'engrais en utilisant des engrais verts (interculture) ou en récupérant des boues de méthanisation. Une autre possibilité est de faire du stockage lorsque les prix sont bas.
- Un autre levier est la diminution des investissements en matériel mécanique. Il est

« On fait la maçonnerie, le terrassement de la cour, nous-même, pour ne pas dépenser trop. »

Roxane LAGER
et Jérémy JACOB

possible de diminuer les charges d'entretien en mutualisant le matériel notamment par l'adhésion à une CUMA¹⁵

Réorientation des cultures

- Pour faire face aux sécheresses il peut être judicieux d'implanter des cultures moins fragiles au stress hydrique. Les exploitations qui s'en sortent le mieux sont celles qui ont supprimé une partie de leur maïs pour se diversifier en cultures pour semences par exemple.
- Une autre stratégie est également de développer des produits à Haute Valeur Ajoutée telles les semences et les cultures spéciales (soja, pois chiche...).

15. Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole



© Urbalyon

Portrait d'acteur

SARL LAGER

Roxane Lager et Jérémy Jacob sont demi-frères et sœurs et représentent la 4ème génération d'agriculteurs sur cette exploitation. Leur père était seul depuis 30 ans et cultivait des céréales. Depuis mars 2020, Roxane, titulaire d'un BAC Pro "Conduite et gestion d'entreprise hippique" s'est associée avec son père pour développer une autre activité de pension équine. En juillet 2024, suite au départ en retraite du père, Jérémy Lager, qui travaillait dans le BTP à l'époque, s'est installé avec sa sœur et, ensemble, ils ont monté une SARL comprenant trois activités : les céréales, la pension équine et les travaux publics.



Les forces de l'exploitation

Sécuriser les revenus face à l'instabilité des cours des céréales

--- Faire jouer la concurrence

Le père était un très bon négociateur. Cela a été un choix stratégique de faire jouer la concurrence en contractualisant avec trois coopératives (Cholat, Oxyane et Bernard). Les coopératives gèrent tout le système : des semences jusqu'au prix de vente. Si la culture est déclassée les prix de vente ne couvrent pas leurs charges. Avoir trois contrats demande plus de temps mais permet d'avoir plus de marge de négociation.

Aussi, l'avantage des coopératives c'est de bénéficier de l'accompagnement des techniciens. Roxane et Jérémy étant tous les deux non issus d'une formation agricole, en plus de l'aide du père, les techniciens sont de bons conseils pour la conduite des cultures.

« On est obligé de travailler en circuits longs, les problématiques de stockage sont trop importantes en céréales »

--- Diversifier les revenus

Pour faire face à l'instabilité des prix des cours des céréales, Roxane et Jérémy ont décidé de développer d'autres activités sur l'exploitation liées à leur formation initiale : la pension équine qui est la passion de Roxane et les travaux publics pour Jérémy. Ces activités ont été rendues possibles par un passage du GAEC en SARL.



pension équine

En parallèle des pensions équines qui apportent des revenus réguliers, Roxane propose l'activité d'attelage avec la promenade en calèche pendant le mois de décembre, basse saison pour les céréaliers et souhaiterait développer l'activité de débardage en forêts.

« Historiquement il y a toujours eu des céréales sur l'exploitation, le père leur a dit qu'il était normal de développer d'autres activités à côté pour équilibrer les années de perte. »

--- Développer des productions labellisées

Actuellement ils ont 25 ha en agriculture biologique sur le Parc de Miribel Jonage et également des hectares en HVE (Haute Valeur Environnementale). Il y a un bonus sur les subventions PAC et le Grand Parc propose des baux moins élevés : 80€ l'ha en bio ; 100€ l'ha en conventionnel ; 380€ l'ha pour les terres qui accueillent l'activité équine. Cependant, Roxane précise qu'avec la crise du bio, ils ont dû mal à valoriser les cultures car la certification et les engrais ne compensent pas le prix de vente.

Développer l'autonomie de l'exploitation et limiter les dépenses

--- Favoriser l'échange de services

Il y a du matériel coûteux pour lequel Roxane n'a pas pu investir au départ de son père, comme la moissonneuse. Ils ont également expérimenté la

CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) mais ce n'a pas été concluant car tout le monde a besoin du même matériel en même temps. Ce qui fonctionne bien, c'est l'échange de services entre voisins agriculteurs. Aussi, ils font appel à de la sous-traitance quand ils ont besoin d'un matériel spécifique (double semoir pour les cultures sous couverts).

« On a mis l'enrouleur à la dispo du voisin et du coup il nous a prêté le groupe électrique. »

--- Etre polyvalent et autonome

Pour limiter les dépenses, ils essaient de tout faire par eux-mêmes : maçonnerie, terrassement etc.. La mère est également associée à 10% sur la SARL pour faire la partie administrative. Pour l'alimentation des chevaux, ils sont autonomes à 100% en foin et céréales ce qui permet de limiter ce poste de dépenses.

« Il faut être très polyvalent. On ne s'ennuie pas, c'est diversifié ! »

--- Etre passionné

Roxane ne compte pas son temps et ne prend pas de vacances. Elle ne peut pas compter sur un service de remplacement car le travail avec les chevaux est difficile et les propriétaires lui font confiance à elle. Seul Jérémy peut la remplacer ponctuellement. Le travail des foins et des champs est un point essentiel pour produire des aliments de qualité pour les chevaux.

« Selon les aléas climatiques il faut être prêt à travailler non-stop pendant des jours, parce qu'il y a de toutes petites fenêtres météorologiques favorables aux travaux dans les champs, il faut être alerte, c'est le prix de la qualité de la récolte. »



Postes de difficultés :

La dépendance aux circuits longs

Ce mode de commercialisation est subi. Ils ne maîtrisent pas les prix de vente et doivent se plier aux contrats des coopératives qui maîtrisent tout le système : des semences jusqu'au prix de vente.

« Suivre le cours des céréales sur la bourse c'est un autre métier ! »

Le blocage du tarif par les coopératives au démarrage de la production ne permet pas de prendre en compte les aléas climatiques. S'il y a une année humide, un coup de grêle, ils ne peuvent respecter les termes du contrat (quantité et qualité comme le taux PS = protéine). La culture est alors déclassée et les prix ne couvrent alors pas leurs charges.

« On ne nous a pas payé les céréales comme prévu car le cours s'est effondré. On a stocké, mais à la date butoir du contrat, on a été obligé de vendre et comme tout le monde vend en même temps on a tout vendu à perte. »

Il y a beaucoup de normes en France et ils trouvent la concurrence déloyale avec des pays comme l'Ukraine dont les fermes font près de 1000 ha.

L'augmentation des coûts

Toutes les matières premières ont augmenté : engrais, semences ... mais également le prix des ressources : eau, énergie, électricité. Pour la construction des bâtiments, après leur premier prêt, ils ont du refaire une demande pour palier aux hausses de prix. La forte demande en pensions de chevaux leur a permis d'amortir et de sécuriser les investissements.

« On a le sentiment d'être une vache à lait au milieu d'un rouleau compresseur »

Le BIO sur le Grand Parc

Sur le Grand Parc, les conventions obligent à faire du bio mais les rendements ne sont pas à la hauteur des investissements. Roxane et Jérémy ont donc fait le choix de planter des cultures qui ne demandent pas de traitements : luzerne, orge brassicole, triticale et qui sont assez résistantes aux maladies et aux sécheresses.

La gestion de l'eau

L'irrigation des céréales est très chronophage, et les sécheresses étant de plus en plus récurrentes les saisons d'été sont très denses pour palier au manque d'eau. Comme la plupart des agriculteurs ils ne comptent pas les heures passées à arroser les cultures.

« Avec un coût élevé pour le GNR, ça ne vaut parfois pas le coup de mettre en route les pompes d'irrigation ».

Les conflits d'usages

La circulation des engins agricoles se complexifie dans le périurbain. Il y a des chemins trop étroits ou des interdictions de passages qui contraignent les agriculteurs à faire de grands détours ou à être en infraction.

Aussi, la voie cyclable construite en bordure de l'exploitation n'a pas été pensée en prenant en compte l'activité agricole avoisinante. Or, il a fallu financer des grillages pour interdire le passage sur l'exploitation et limiter les accidents. Cela n'avait pas été pensé en amont.

« On aurait besoin qu'on nous écoute, qu'on nous consulte, qu'on pense un plus à l'agricole dans les prises de décisions. »

Dans le Parc de Miribel Jonage il y a des problèmes avec les sangliers qui ravagent les cultures. Cela rajoute du travail et des dépenses : surveillance, perte des semis ou récolte, mise en place de clôtures... Il y a des discussions avec la fédération de chasse pour limiter la prolifération mais le problème n'est pas résolu.

Satisfaction et santé au travail

La liberté de la prise de décisions et la flexibilité d'organisation sont les gros avantages du métier d'agriculteur mais la pression des circuits longs est lourde à porter.

Le père témoigne également de la faible pension de retraite et de la petite plus-value lorsqu'il a transmis la ferme à ses enfants. Aussi, sa femme a une tout petite retraite car elle n'a pas tout ses trimestres et va donc devoir travailler encore longtemps.

« La MSA et les impôts freinent les investissements car ils nous taxent énormément. [...] Ils nous tendent la corde. »

Le message de l'agriculteur

« On pourrait aller mieux, vivre de qu'on fait ! »

L'activité de grandes cultures est trop dépendante des circuits longs. Pour sécuriser les revenus Roxane et Jérémy ont développé d'autres activités (pension équine, travaux publics) tout en gardant les grandes cultures, historiques sur l'exploitation. L'objectif est d'être autonome en alimentation et de continuer à faire vivre l'entreprise familiale. Après les deux premières années d'installation ils s'obligent désormais à sortir un SMIC chacun minimum.



Terrain et bâti

- SAU 150ha dont 80 en céréales
- 30ha en propriété, le reste en location à des particuliers et au Grand Parc de Miribel Jonage.
- Baux en convention sur le Grand Parc : 80€ l'ha en bio ; 100€ l'ha en conventionnel ; 380€ l'ha pour les terres qui accueillent l'activité équine

Equipements

- 1 hangar de stockage fourrage
- 1 bâtiment multiusages pour l'activité équestre
- 1 tunnel
- 4 bâtiments pour les outils de travail

Circuits de distribution

- Vente par contrat auprès de trois coopératives

Démarches qualité

- Agriculture biologique sur 25ha
- HVE Haute Valeur Environnementale

Données technico-économiques

- Chefs d'exploitations : 3 sociétaires familiaux (Roxane et Jérémy à 1400€ net /mois et la mère qui a encore 10% des parts)
- Prêts : 368 000 €
- Subventions PAC
- Pas de nouveaux investissements prévus à court terme
- Sous-traitance : comptabilité CERFRANCE, prestataire pour les moissons.

La filière maraîchage

En 2019 les maraîchers interrogés envisageaient l'avenir avec confiance car nombre d'entre eux profitaient d'un bassin de consommation à fort pouvoir d'achat. En 2023, avec l'inflation et un pouvoir d'achat qui se tend, comment la filière a-t-elle évolué, en Métropole et plus largement sur le PATLy ?

Caractéristiques de l'échantillon Cerfrance

Le périmètre de cette analyse est le territoire métropolitain pour 2019 et 2023, et celui du PATLy en 2023.

TERRITOIRE	PATLY	MÉTROPOLE	
		2019	2023
Indicateur			
Nombre d'exploitations	61	11	11
UTH familiales	1,8	1,9	2,1
UTH salariés	2,4	0,6	2,4
SAU moyenne (ha)	4,3	5,4	8,8
Statut	92 % en société (GAEC, EARL, etc) et le reste en entreprise individuelle	82 %	91 %
Productivité (ha /UTH)	1	2,2	2
Taux de spécialisation	84 %	81 %	83 %

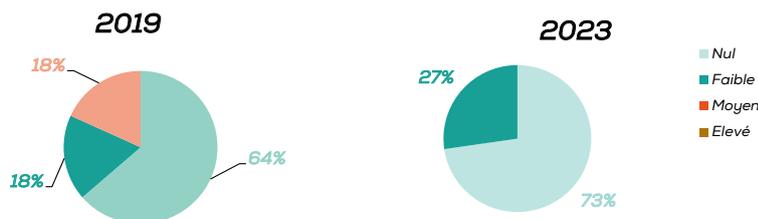
- Depuis 2019, la SAU en maraîchage sur la Métropole a doublé, ce qui laisse entendre un agrandissement des exploitations, soit une amélioration de leur performance économique et une tendance à embaucher. Les structures de l'échantillon Métropole sont, en moyenne, deux fois plus grandes que sur l'échantillon du PATLy.
- De plus, la part d'exploitations organisée en société a augmenté de dix points, pour atteindre celle du PATLy, soit 9 exploitations sur 10.

Comparaison des données économiques

Indicateurs	PATLY		MÉTROPOLE		
	Données générales 2023	Maraîchage 2023	Données générales 2023	Maraîchage 2019	Maraîchage 2023
EBE	81 000 €	80 435 €	71 589 €	112 400 €	113 777 €
- Annuités et frais financiers	31 647 €	23 347 €	27 136 €	14 377 €	30 264 €
= Revenu disponible	49 353 €	57 088 €	44 453 €	98 023 €	83 514 €
Revenu disponible /UTH	31 842 €	32 214 €	28 480 €	52 598 €	38 959 €
- Prélèvements privés	39 192 €	43 287 €	34 948 €	76 640 €	80 967 €
= CAF	10 160 €	13 801 €	9 506 €	18 383 €	2 547 €
Marge d'orientation	16 712 €	13 801 €	11 582 €	58 775 €	38 369 €
Risque financier	32 %	46 %	43 %	36 %	27 %

Le maraîchage, une filière particulièrement performante sur le territoire métropolitain :

- La situation économique des maraîchers sur la Métropole est relativement stable dans le temps. En effet, l'EBE est resté stable entre 2019 et 2023. Il est, par ailleurs, supérieur de 36 % comparé aux autres filières et de 28 % comparé aux maraîchers du PATLy.
- Ces résultats s'expliquent en partie par une meilleure valorisation des produits : la Métropole est un bassin de consommation majeur avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne. La commercialisation en circuits courts et en vente directe se révèle donc un choix stratégique gagnant.
- Les annuités des maraîchers de la Métropole ont doublé entre 2019 et 2023. Ils ont donc permis d'importants investissements.
- Malgré ces investissements, les bons résultats des maraîchers leur ont permis de bien se rémunérer. En effet, le revenu des exploitants sur la Métropole s'élève à près de 39 000 € /UTH, soit deux fois supérieur à celui sur le PATLy. Ces résultats justifient des prélèvements privés importants et expliquent une CAF bien inférieure sur le territoire métropolitain comparée au territoire du PATLy. Cette rémunération prélevée par les exploitants peut également être expliquée par un effet logement et une vie plus chère en contexte périurbain.
- Par ailleurs, à titre indicatif, la marge d'orientation, qui fixe la rémunération des exploitants à 1,5 SMIC, est trois fois supérieure.
- Les maraîchers sont plutôt autonomes par rapport aux subventions.
- Enfin, le risque financier nul à 73 % témoigne d'une situation économique meilleure que sur les autres filières de la Métropole. D'ailleurs, le risque s'est amélioré depuis 2019, contrairement au PATLy où une partie des exploitations présente désormais un risque élevé.





Malgré une bonne performance globale de la filière sur la Métropole, des écarts importants entre les exploitations

- Les exploitations du quart inférieur ont un EBE quatre fois inférieur à celle du quart supérieur. Cette différence s'explique par des produits courants trois fois inférieurs, dont les produits de vente maraichage près de cinq fois inférieurs. Elle s'explique également par des charges, notamment les frais d'engrais et les charges de structure, plus élevées. Ainsi, les exploitations du quart inférieur semblent moins produire, moins bien valoriser leur production, et moins maîtriser leurs charges.
- Dans le quart supérieur, les exploitations ont investi dans la main d'œuvre et dans la mécanisation, ce qui explique des annuités et des frais financiers plus élevés mais également une meilleure productivité.
- Cette différence de résultat se retrouve dans le revenu disponible par UTH, presque deux fois plus élevé dans le quart supérieur.
- Cette disponibilité de trésorerie explique des prélèvements privés, particulièrement importants comparés à la moyenne, notamment dans le quart supérieur, qui induit ensuite une CAF négative.

Sur le territoire du PATLy, une performance plus mesurée mais toujours d'importants écarts entre les exploitations

- Les exploitations du quart supérieur présentent un EBE plus élevé que celles du quart inférieur de 60 000 €. Avec un niveau d'annuité à peu près équivalent, les revenus disponibles sont donc bien plus faibles dans le quart inférieur.
- Les exploitants du quart inférieur, bien qu'ils aient effectué moins de prélèvements privés afin de se rémunérer, présentent une CAF négative de près de -10 000 €, soit une situation déficitaire sur l'année 2023.
- Si ces exploitants s'étaient rémunérés à hauteur de 1,5 SMIC, ils seraient deux fois plus déficitaires, soit une marge d'orientation de près de -19 000 €.
- Par ailleurs, les exploitations du quart inférieur et supérieur ont le même niveau de charges. La différence de résultats s'explique donc par des produits de vente bien meilleurs pour les exploitations du quart supérieur. Elles ont une meilleure productivité, d'autant plus lorsqu'on ramène l'EBE à l'hectare.

- Les profils qui se trouvent dans le quart inférieur sont majoritairement des exploitations qui n'ont pas investi dans la main d'œuvre et la mécanisation. À l'inverse, dans le quart supérieur se trouvent des exploitations qui ont dépassé le stade de micro-ferme et ont fait le choix d'embaucher pour augmenter leur capacité de production et prévenir l'épuisement face à la charge de travail.

Postes de difficultés

Un risque de surcharge important

Le maraichage est la filière qui représente le plus de pénibilité au travail en raison du temps de travail requis. Cette caractéristique du métier de maraicher est souvent ce qui fragilise les nouveaux arrivants. Notamment, la dispersion des productions et des débouchés les expose à un risque d'épuisement.

Une échelle de culture qui a un coût

Les principales charges sont la main d'œuvre et les semences. En effet, les légumes sont des productions à haute valeur ajoutée, les semences et les plants sont donc très coûteux. De plus, dans les exploitations non spécialisées, la mécanisation n'est globalement pas possible et demande alors beaucoup de main d'œuvre, bien qu'elle coûte chère.

Sur le territoire du PATLy, les exploitations agricoles sont plus spécialisées et donc intégrées à des circuits longs. Elles profitent ainsi de charges opérationnelles moins importantes que dans la Métropole.

« Parmi les exploitants suivis par l'association, les maraichers font partie des profils les plus en difficulté car ils subissent particulièrement les aléas climatiques, surtout ceux qui ne disposent pas de serres pour se protéger. »

Solidarités Paysans,
Patricia Bissardon

La sensation de perte de pouvoir d'achat des consommateurs cause une crise de l'AB

Des maraichers en circuits courts, qui avaient mené une conversion à l'agriculture biologique afin de sécuriser leur marché, subissent la crise du bio, illustrée par la fermeture d'une centaine de magasins Biocoop en France en 2023.¹⁶

16. D'après l'article « Magasins bio, des fermetures en cascade », Reporterre, 2023

Leviers de réussite

Optimiser les circuits de valorisation

La valorisation de la production à travers le positionnement des prix et le choix des débouchés est décisive en maraîchage. La vente directe à la ferme en contexte périurbain est ce qui est le plus avantageux.

En effet, les exploitations sur la Métropole sont plus performantes que celles du PATLY, car elles sont majoritairement intégrées dans des circuits courts et vente directe. En effet, les maraîchers commercialisent leurs produits principalement dans la Métropole de Lyon, un bassin de consommation majeur. Les marchés de Croix-Rousse et de Saint-Antoine sont les deux débouchés principaux. Les marchés permettent une bonne valorisation auprès de consommateurs nombreux et avec un bon pouvoir d'achat.

Une alternative aux marchés, très chronophages, sont les magasins de producteurs. Sur la Métropole lyonnaise, ils se situent dans les zones périurbaines. Leur absence dans l'hypercentre représente une opportunité de projet de commercialisation.

Par ailleurs, la contrainte des circuits courts est d'être en mesure de proposer, toute l'année, une gamme de produits diversifiée. Cela peut passer par le développement d'une activité d'achat revente en parallèle du maraîchage, ou alors par la diversification des productions. Cette dernière option implique d'augmenter la quantité de travail, donc d'embaucher mais aussi d'avoir une grande maîtrise des itinéraires techniques.

Rationaliser les productions

Le choix des débouchés doit être couplé à une rationalisation des productions car une trop grande diversité de cultures expose au risque de surcharge de travail. De plus, chaque culture demande une connaissance et une attention techniques poussées pour atteindre un produit de qualité. Or, la qualité visuelle et organoleptique des légumes est incontournable dans les habitudes de consommation actuelles.

Un juste équilibre doit être trouvé entre une trop grande et une trop faible diversité de cultures. En effet, cette dernière peut être préjudiciable quant à la résilience du système de production face aux conditions climatiques et sanitaires fluctuantes.

Deux freins psychologiques à dépasser

La clé de réussite principale en maraîchage est la maîtrise du temps de travail pour pérenniser l'activité. Bien que les investissements associés représentent des risques, la capacité à embaucher et à investir dans de la mécanisation détermine la possibilité de baisser la charge de travail et éviter l'épuisement professionnel.

Afin de couvrir les frais supplémentaires de ces deux leviers, il peut se révéler nécessaire de développer l'activité en fonction, ce qui peut impliquer un changement de régime fiscal. Or, le régime fiscal du microBA (< 120 000 € CA/an) associé aux petits résultats est le plus avantageux. Dimensionner le volume d'activité pour rester dans les critères de ce régime fiscal est une stratégie. Elle est d'autant plus avantageuse dans une organisation en GAEC où le seuil est relatif au revenu par personne et non au revenu de tous les associés ensemble. Cependant, cette stratégie peut faire perdre d'éventuelles opportunités de développement économique.

Opportunités conjoncturelles

Les prévisions climatiques laissent penser que les productions maraîchères en Espagne et en Italie vont fortement baisser, ce qui représente une opportunité de main d'œuvre saisonnière et de marchés pour le maraîchage français.

Les prévisions quant à la crise de la reprise des terres agricoles sur le territoire métropolitain, notamment en grandes cultures, laissent se dessiner une opportunité de réorienter la Plaine de l'Est vers le maraîchage. En effet, les nombreux terrains plats et l'important réseau d'irrigation déjà en place, offrent un contexte favorable. Cette première analyse serait à confirmer par une étude de contexte pédoclimatique et une étude de la filière maraîchère locale. Les légumes types pommes de terre ou légumineuses, à conditionner en conserve, en sec, ou encore en surgelé, représentent une piste de développement à laquelle pourrait être associée l'organisation d'activités de transformation.

Portrait d'acteur

GAEC le Boule d'Or

Thibaud Herreman, Felix et Joseph Martin sont trois ingénieurs agronomes (Isara) qui se sont associés pour s'installer en tant qu'agriculteurs après des expériences professionnelles variées en chambre d'agriculture, comme salarié agricole, ou encore à l'ASP (agence de service et de paiement). En 2020 sur la commune de Curis-au-Mont-d'Or, ils louent au Syndicat Mixte des Plaines Monts d'Or une ferme, créée en 2010, et montent un projet de maraichage diversifié AB.



Exploitation aux portes de Curis au Mont d'Or.



outillage

Le projet et ses atouts

Un montage de projet accompagné en externe et éclairé en interne

Accompagnés par la chambre d'agriculture et aidés de leur expérience en montage économique de projet, ils ont pu négocier et travailler efficacement avec les banques, en les mettant en concurrence.

--- L'épanouissement personnel comme objectif de base

Dans le montage de leur projet agricole, trois objectifs à atteindre ont été définis comme indicateurs de viabilité du projet :

- Vivre décemment grâce à un salaire acceptable et une exploitation viable
- Avoir un équilibre vie-pro/vie-perso
- Remplir leurs objectifs personnels

« Que chacun puisse se réaliser et s'épanouir dans des projets qui lui tiennent à cœur ! »

Au bout de deux ans, l'exploitation a été viable économiquement et les objectifs de départ remplis. Aujourd'hui, la vision à l'horizon 2030 est de sécuriser l'activité.

De plus, ils ont fait le choix d'une ferme avec un terrain riche et un magasin, soit un outil de production déjà installé et très performant. Sur cette base ils ont racheté le fonds de commerce et le matériel ce qui leur offre une grande flexibilité pour se projeter.

« Cela ne nous intéresse pas du tout d'être propriétaire [...] le jour où l'un d'entre nous souhaite arrêter son activité, c'est plus facile à transmettre. »

--- S'associer et dimensionner les objectifs économiques

Leur choix de s'installer en GAEC a été motivé par l'intérêt de partager le travail et la charge mentale. De la même manière que ce statut juridique bénéficie d'avantages fiscaux, ils ont fait le choix de dimensionner les objectifs de résultats de l'exploitation de sorte à correspondre au régime fiscal du micro-BA.



à l'entrée de l'exploitation

--- Se positionner stratégiquement sur un territoire

Plutôt que de partir d'un choix de production et de construire le projet et la stratégie autour, ils ont choisi un système de production en fonction des questionnements suivants :

- Où s'implanter ?
- Quels sont les débouchés ?
- Comment y répondre ?

Au regard de ces réflexions, ils ont fait le choix du maraichage diversifié qui est un système de production peu risqué. En effet, les cultures courtes permettent une certaine adaptabilité et résilience.

« On ne met pas tous nos œufs dans le même panier ! Ainsi, on n'a peu de risque de perdre tout d'un coup. »

Cependant, le maraichage est un système peu rentable au vu des investissements nécessaires et reste donc en partie dépendant des subventions. En effet, il peut y avoir une différence entre rentabilité structurelle et rentabilité de production (bénéfices des ventes).

« Le maraichage n'est pas viable de lui-même »

S'appuyer sur les subventions pour éviter les prêts bancaires

La majorité des investissements a été en partie couverte par des financements extérieurs, soit le programme PENAP (parking, chemin d'accès, montage des serres), le FEADER (serres, outils) et des aides de la PAC, ce qui laisse de la trésorerie disponible pour les dépenses d'ajustements. Actuellement, le niveau d'endettement de l'exploitation est soutenable et les périodes de difficulté au niveau de la trésorerie sont anticipées.

« Notre expérience professionnelle passée aide beaucoup pour constituer les dossiers parfois difficiles à monter »



le magasin

Investir dans la main d'œuvre pour tenir dans le temps

La main d'œuvre est le principal poste de dépense de la ferme. Ils ont fait ce choix afin d'augmenter la force de travail active et psychologique sur le système de production. Cette prise de risque s'est révélée vertueuse avec une bonne organisation et une anticipation des travaux constante.

« On a embauché de la main d'œuvre pour avoir du temps pour nous, désormais on ne travaille pas plus de 40h/semaine. »

En priorisant un management qui encourage l'autonomie, la prise de responsabilité et l'épanouissement des salariés, ils favorisent la création d'un collectif solidaire et investi. L'attractivité des postes qui en résulte facilite le recrutement de la main d'œuvre.

L'eau automatisée

Un forage permet d'avoir accès gratuitement à l'eau, un sujet central en maraichage. D'autant plus que la nappe captée reste abondante malgré les sécheresses. Ils ont également fait le choix d'investir dans un système d'irrigation programmé avec des pompes et des électrovannes, ce qui leur permet d'optimiser le temps et la charge de travail, ainsi que d'économiser en gagnant en précision et en efficacité d'arrosage.

Un circuit de distribution efficient

95% de la production est écoulee au détail, sur la ferme, deux fois par semaine. La vente directe associée à d'autres producteurs AB locaux permet de gagner en temps et en attractivité grâce à une offre diversifiée et peu de frais. Le magasin situé à 15min à pied du centre-ville, accessible en bus, en train et en voiture depuis l'aménagement du parking, permet de fidéliser la clientèle.

« Ici les gens viennent à vous massivement, la vente directe nous permet d'écouler toute notre production. »

S'intégrer à l'énergie locale

Grâce à la proposition d'une nourriture de qualité et une activité qui suscite peu de nuisances, ils ont développé une bonne relation avec les services et les collectivités publiques, ainsi qu'avec les habitants.

« La métropole est un acteur incroyable pour aider au développement de l'agriculture »

« On a reçu beaucoup de soutien de la part du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or »



entre les monts et la Saône

**Terrain et bâti loués à la SMPMO**

- SAU de 7ha
- bail à la ferme de 3500€ /an (1500€ /an pour le bâti et 2000€ /an pour le terrain)
- Zone montagne et PENAP

Equipements

- 2 chambres froides
- Magasin
- Serres
- Irrigation et forage

Circuits de distribution

- Vente directe : 500-700€ /h, 250-300 paniers vendus par semaine
- Epiceries et restaurants locaux

Démarches qualité

- AB
- Lutte biologique
- Plantation de haies (partenariat MdL)
- Entretien et amélioration du matériel en interne

Données technico-économiques

- EBE : 120k€ (dont 90k€ salaires et 30k€ annuités)
- CA : 250k€
- Chefs d'exploitations : 2500€ /mois (annuités incluses)
- 6 salariés : 58k€/an (annuités incluses) dont 3 temps plein production et 3 temps partiel vente
- Prêts : 200k€ au total pour l'achat de l'outil de production, du matériel et les aménagements : 1200€ /mois /associé
- Subventions : ~ 40% sur les investissements
- PENAP : 100k€
- FEADER : 80k€
- PAC : 1800€ /an DPB et 7000€ en aide couplée
- Futurs investissements : véhicule, chambres chaudes et outils de conservation
- Sous-traitance : comptabilité CERFRANCE



les incontournables de l'été

Le message de l'agriculteur

« Si on veut une transition agricole saine et créer des vocations, il est important de réévaluer le juste prix et sortir des systèmes agricoles qui sont à bout de souffle et qui font du mal à tout le monde. »

Il est exprimé le besoin d'un soutien pour valoriser :

- Les systèmes expérimentaux pour faire progresser les pratiques d'un point de vue agronomique et environnemental ;
- Les systèmes rentables et applicables pour donner envie à de nouveaux agriculteurs de s'installer et faire évoluer les pratiques des consommateurs.

« Il faut qu'il y ait plus d'exploitations agricoles sur le territoire, il y a de la place pour tout le monde »



accès en train, en bus et en voiture

Les postes de difficultés**Energie**

Avec un coût total de 10 000€ /an, ce poste de dépense est particulièrement sensible au vu de la volatilité des prix de l'énergie (+50% après la crise du Covid), pour le moment tamponnée par le bouclier tarifaire. Après avoir exploré la piste du photovoltaïque en autoconsommation, ils ont conclu que le retour sur investissement n'était pas intéressant pour le moment.

Intrants

Le maraichage étant très dépendant aux intrants (engrais, semences...), les frais culturaux font partie des dépenses principales de la ferme. Aujourd'hui, l'approvisionnement provient de coopératives locales. Néanmoins, le prix des intrants étant particulièrement soumis à la fluctuation du coût de l'énergie, ils explorent des pistes pour développer leur autonomie.

Evènements climatiques

Avec le changement climatique il est de plus en plus difficile d'anticiper les conditions météorologiques d'une année sur l'autre. Pour le moment, la ferme n'a pas subi les conséquences d'évènements extrêmes marquants. Les principaux risques y sont l'excès d'humidité, les gels tardifs et la grêle (25 000€ de perte sur le CA /an).

Conséquences de la conjoncture économique

Malgré tous ces atouts et un projet particulièrement performant, la conjoncture économique et l'inflation pèsent sur le système de production. L'augmentation des charges entraîne l'augmentation du prix de production, ce qui se répercute sur les prix de vente.

« On n'a pas trop le droit à l'erreur, on est à flux tendu ! »

La filière arboriculture¹⁷

La filière la plus impactée par les aléas climatiques et qui traverse également la crise de la cerise pour laquelle les arboriculteurs toucheront une prime en 2024. Les résultats 2023 sont donc particulièrement mauvais. Une filière à fort enjeu car le territoire est déficitaire en termes de production de fruits par rapport à la demande.

Caractéristiques de l'échantillon CerFrance¹⁸

83 exploitations dans l'échantillon sur 546 exploitations recensées par le RGA.

CerFrance n'a pas suffisamment d'exploitations en arboriculture sur la Métropole pour constituer un échantillon exploitable. Les données sont donc analysées uniquement sur le territoire du PATLY.

Indicateur	PATLY
Nombre d'exploitations	83
UTH familiales	1,4
UTH salariés	2,6
SAU moyenne (ha)	12,6
Statut	89 % en société (GAEC, EARL, etc)
Productivité (ha /UTH)	3,1

Résultats économiques

TERRITOIRE	PATLY	
	Données générales 2023	Arbo 2023
Indicateurs		
EBE	81 000 €	59 070 €
- Annuités et frais financiers	31 647 €	33 396 €
= Revenu disponible	49 353 €	25 674 €
Revenu disponible / UTHF	31 842 €	17 979 €
- Prélèvements privés	39 192 €	45 356 €
= CAF	10 160 €	-19 682 €
Marge d'orientation	16 712 €	-4 399 €
Risque financier	32 %	47 %

« Comme la plupart des arboriculteurs on ne pourrait pas vivre de notre activité seule. »

Jérémy Bérout,
Saveurs Irignoises

17. Pour faire partie de la filière, les exploitations retenues sont spécialisées : le produit arboriculture est supérieur à 50 % des produits hors primes.

18. CerFrance n'a pas suffisamment d'exploitations arboricoles sur la Métropole pour constituer un échantillon exploitable. Les données sont donc analysées sur le territoire du PATLY.

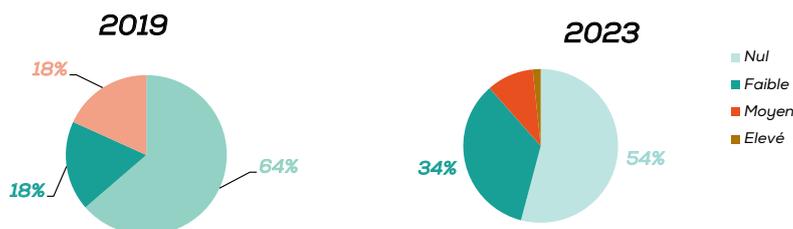
Une filière en difficulté économique...

- Les arboriculteurs rencontrent des difficultés économiques notoires par rapport aux autres filières : l'EBE moyen des exploitations de l'échantillon est inférieur de presque 30 %.
- Les annuités des arboriculteurs sont près de 2 000 euros plus élevés ce qui démontre un endettement fort de la profession et donc des remboursements d'emprunts élevés.
- Avec un EBE faible et des annuités fortes, le revenu disponible moyen des arboriculteurs est près de deux fois moins important que l'échantillon général. Il s'élève à 17 979 € soit un peu moins de 1 500 €/mois.
- Les prélèvements privés, c'est-à-dire la part de rémunération décidée par l'exploitant, sont également plus élevés que la moyenne des autres exploitations (plus 6 000 €) alors que le revenu est plus faible. Cette rémunération forte montre qu'ils avaient de la trésorerie et qu'ils en ont prélevé cette année-là.
- À cause de revenus irréguliers, la possibilité d'épargne ou d'investissement est faible : la CAF est négative de près de 20 000 €. Si l'on prend la marge d'orientation qui fixe une rémunération de l'exploitant à 1.5 SMIC elle est également négative de 4 000 €, mais tout de même cinq fois moins que la CAF. Ils ont donc prélevé soit parce qu'ils avaient de la trésorerie disponible des années précédentes (pour le quart supérieur) soit parce qu'ils avaient des besoins personnels.

...Mais certains arboriculteurs développent des stratégies gagnantes

- La situation économique des arboriculteurs est très hétérogène. Lorsque l'on regarde les quarts supérieur et inférieur de l'échantillon, on observe des disparités très fortes entre les résultats économiques des exploitations les plus performantes (EBE : 85 800 €) et celles plus en difficulté (EBE : 20 600 €). La marge d'orientation présente d'ailleurs un écart de 72 000 € entre le quart supérieur (+30 000 €) et le quart inférieur (-42 000 €).
- Cet écart s'explique par des frais d'emprunts trop importants par rapport aux résultats de l'exploitation : les frais financiers s'élèvent à 158 % de l'EBE pour le quart inférieur de l'échantillon.
- Ce sont les charges courantes notamment les charges opérationnelles (frais d'approvisionnement, frais de personnel, et de mécanisation) ainsi que les coûts du bâtiment et du foncier qui pèsent sur les exploitations arboricoles en difficulté.
- Les exploitations du quart supérieur ont moins de frais de charges : deux fois moins de frais de semences et engrais ainsi que trois fois moins de frais de mécanisation. Cependant elles ont des charges de main d'œuvre plus importantes (25 % supérieures).
- Les exploitations les plus performantes sont celles qui commercialisent en circuits courts et qui ont augmenté les volumes de production par l'embauche de main d'œuvre.
- Pour se prémunir des aléas climatiques et éviter les pertes de production, les arboriculteurs font d'importants investissements qui pèsent sur les comptes de l'exploitation. Les années difficiles sont donc fortement impactées par les investissements et ils n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre.

Risque financier



- Le risque financier des exploitations arboricoles confirme les difficultés soulevées dans les résultats économiques. En effet entre 2019 et 2023 la part des arboriculteurs présentant un risque financier est passée de

36 % à 47 %. Celles qui présentent un risque faible a fortement augmenté (passant de 18 à 31 %) et un groupe d'exploitations avec « risque financier élevé » est apparu (3 %).

Postes de difficultés

Aléas climatiques

L'arboriculture est très sensible aux événements climatiques : la grêle qui abîme les fruits, le gel qui brûle les fleurs, la sécheresse qui affaiblit les arbres mais aussi la pluie qui favorise les maladies. Les exploitants sont très dépendants des ressources en eau disponibles (réseau d'irrigation) ou de l'investissement dans un système économe (goutte à goutte) mais aussi dans des systèmes de protection des cultures coûteux (paragrêles, tunnels...) pour sécuriser les récoltes.

« L'arrosage devient un sujet préoccupant dans un contexte de changement climatique, avec des étés de plus en plus chauds. »

Jérémy Bérout,
Saveurs Irignoises

Sur le territoire, les événements se succèdent : gel de 2021, sécheresse en 2023, crise de la cerise en 2024 (attaque de Drosophile) ce qui engendre des variations de récolte et donc de rentrées d'argent importantes.

Leviers de réussite

La commercialisation en filières courtes et locales

La vente directe permet de maîtriser les prix de vente et d'assurer une rentabilité de l'exploitation puisque les prix sont fixés par le producteur en fonction des coûts de production. Pour autant, même si le contact avec le client permet d'expliquer les prix, ce n'est pas toujours évident de suivre l'inflation.

Un exemple de filière locale performante est le partenariat entre la coopérative SICOLY et la chaîne de magasins Terres Lyonnaises (périphérie et centre-ville).

La restauration scolaire peut également permettre de valoriser les productions locales mais il est préférable de mutualiser les commandes pour ne pas livrer de trop petites quantités et optimiser le temps passé par les producteurs pour les tâches logistiques.

Les investissements contre les aléas climatiques

Les filets paragrêles, les tunnels anti-pluie et anti UV sont des investissements lourds mais indispensables pour assurer les récoltes. Il y a des aides sur ces investissements (FEADER, Région).

Aussi, il est possible d'adapter les variétés comme celles à floraison tardive ou les variétés rustiques afin de limiter les pertes.

« Produire coûte trop cher, on ne peut pas se permettre de ne pas récolter. »

Jérémy Bérout,
Saveurs Irignoises

La diversification des productions

Les fruits d'hiver sont moins porteurs, il y a une lassitude du consommateur qui peut trouver de la pomme toute l'année dans les étals. Aussi, les variétés sont aujourd'hui plus croquantes, plus sucrées, il ne faut pas hésiter à renouveler ses vergers pour tenir compte de la demande du consommateur. Planter d'autres productions fruitières (kiwi, cerise...) et légumières (tomates, courgettes) permet de diversifier l'offre, notamment lorsque l'on vend en direct.

« On a fait le choix d'arracher les arbres qui ne sont pas rentables pour les remplacer par de nouvelles plantations. »

Jérémy Bérout,
Saveurs Irignoises

Les réseaux

Faire partie d'une CUMA permet de mettre en commun du matériel coûteux et de limiter les investissements. Aussi, le partage et l'échange entre pairs et techniciens permet de faire de meilleurs choix car le métier doit sans cesse s'adapter à de nouvelles contraintes (climatiques, environnementales, marché...).

« L'activité de revente permet de fidéliser la clientèle en lui proposant un panier complet. »

Jérémy Bérout,
Saveurs Irignoises



Portrait d'acteur

EARL Saveurs Irignoises

En 2007, après un bac pro arboriculture, Jérémie Bérout reprend l'exploitation de son père, associé à sa mère Chantal Bérout. Propriétaires d'un terrain de 3-4ha depuis une génération, ils louent 25ha de terres agricoles à une vingtaine de particuliers. 15ha sont exploitées en polyculture arboriculture et maraichage, et le reste est utilisé comme réserve foncière et jachère de rotation.

La vocation agricole est assurée sur le long terme par la zone PENAP de 280ha qui protège les terres irignoises. Ce foncier locatif sécurisé, donc sécurisant, leur permet de ne pas immobiliser de trésorerie dans des achats fonciers, et d'investir plutôt dans l'outil de production. Récemment des investissements massifs dans le parc tracteurs, le parc poids lourds et les vergers entraînent un bénéfice annuel faible. L'objectif pour les années suivantes est de faire baisser ce taux d'endettement et de tendre vers l'autofinancement.

La complexité d'accès à la PAC les a menés à ne pas prétendre aux aides qu'elle propose, ou à d'autres subventions. Néanmoins, ils ont pu éviter un prêt bancaire supplémentaire en mettant à disposition une partie de leur terrain à un développeur d'énergie photovoltaïque qui a pris en charge l'installation d'un bâtiment équipé de PPV pour le rangement du matériel.

Les forces de l'exploitation

Sécuriser la production demande un travail d'amélioration continue

--- Diversifier et optimiser les productions

L'exploitation, initialement construite autour des vergers de pommiers, fait face à une lassitude des consommateurs envers la pomme, délaissant les variétés traditionnelles pour des variétés plus sucrées et croquantes, ou d'autres fruits.

Suivre l'évolution des pratiques de consommation demande de penser le renouvellement des vergers et l'adaptation des pratiques culturales de modes ancestraux à des modes innovants. Par exemple, en palissant et en taillant les arbres plutôt que de les conduire en plein champ, ils ont pu doubler le rendement de ramasse, donc baisser les coûts de main d'œuvre, et optimiser les infrastructures de protection des vergers.

Afin de baisser la charge de travail, ils ont également fait le choix d'arracher tous les arbres qui, même si productifs, ne sont pas assez rentables, en les remplaçant par de nouvelles plantations ou en gardant les terres en réserve foncière.

« Au cas où l'agriculture redeviendrait glorieuse... ! »

Une autre stratégie a été de diversifier leurs productions vers d'autres fruits (cerise, abricot, pêche, poire, kiwi) et vers du maraichage estival (légumes « incontournables » tels que les tomates, aubergines, courgettes) et du maraichage hivernal. Cette décision fait suite à l'année 2023 marquée par une récolte 70% en dessous de la normale de rendement. Ainsi, l'exploitation tourne en continu d'une production à l'autre, adaptées aux saisons et leurs contraintes, et à la saisonnalité des demandes de consommation. La transformation, effectuée dans un atelier à proximité (Les Pommères), permet également de valoriser les productions en jus, nectar, compote, confiture.



protections anti UV-pluie-grêle-ravageurs

Pour sécuriser l'exploitation, ils ont également fait le choix de diversifier leurs sources de revenus. En plus de la production agricole, l'activité de revente permet de fidéliser la clientèle en lui proposant un panier complet, et de réinjecter ces bénéfices dans l'exploitation.

« Comme la plupart des arboriculteurs on ne pourrait pas vivre de notre seule activité. »

-- Protéger l'outil de production

Marqués par le gel de l'intégralité de la production en 2021, les grêles cataclysmiques de 2016 et 2018, et plus récemment la tempête de novembre 2024 qui a arraché toutes les bâches, ils ont mis en place différentes solutions pour faire face aux aléas climatiques. Tout d'abord, l'adaptation des variétés exploitées avec des floraisons tardives, des récoltes précoces pour la cerise, des variétés plus rustiques en maraichage, permet de baisser les risques de perte. Ensuite, leur atout majeur a été d'investir massivement dans des infrastructures de protection de cultures : filets Paragrêle, vergers et maraichage sous tunnels avec des bâches antipluie et antiUV, protections contre les ravageurs. L'objectif est d'arriver à 100% de cultures protégées afin de s'assurer la production, et de fidéliser la clientèle avec une distribution continue.

« Produire coûte trop cher, on ne peut pas se permettre de perdre des récoltes ! »

--- Anticiper et sécuriser au maximum les productions demande de s'améliorer constamment et ne laisse pas de marge d'erreur, ce qui se révèle être un important facteur de stress en plus des responsabilités et une charge mentale déjà lourde.



conduite de plein champ - palissée



-110t de pommes récoltées par an

Valoriser les démarches qualité à travers le contact client en vente directe

Pour les contraintes du cahier des charges et les prix moins compétitifs, ils ont décidé de ne pas prétendre au Label Bio tout en développant une agriculture raisonnée (limiter l'utilisation des PPS, lutte biologique, etc). Néanmoins, la vente directe permet un contact direct avec les consommateurs pour leur expliquer leurs pratiques. Les marchés sont aussi des occasions pour sonder les consommateurs sur ce qui plaît et ne plaît pas, et pour sensibiliser sur les habitudes de consommation.

« Les clients nous font confiance. »

Bien qu'ils représentent une astreinte importante, les marchés lyonnais restent le débouché privilégié, profitant d'une clientèle aisée (retraités et jeunes actifs). Cependant, bien qu'ayant augmenté les prix des fruits et légumes, ils n'ont pas pu suivre l'inflation au risque de fragiliser ce débouché, et ont donc été contraints de compresser fortement les marges.

« Les marchés c'est notre force, mais ils ne sont pas aussi glorieux qu'avant. On ne peut pas se permettre d'en faire moins. »

Des tournées hebdomadaires leur assurent un second débouché via lequel ils écoulent des sacs de pommes par 7kg. Par ailleurs, les prix pratiqués étant trop bas, les marchés gares ne sont plus un débouché adapté à leur structure. Enfin, la restauration collective ne permet d'écouler que des quantités trop modestes, demande une organisation lourde et parfois compliqué selon les chefs cuisiniers.

S'appuyer sur son réseau et la mutualisation

Membres d'une CUMA créée en 2021, ils ont pu investir dans du matériel coûteux, dont ils n'ont pas un usage fréquent mais qui est indispensable. De plus, ils peuvent s'appuyer sur un réseau fort pour échanger avec d'autres agriculteurs, les techniciens de la chambre d'agriculture, les techniciens des divers fournisseurs, et des connaissances personnelles.



arboriculture, maraichage, vente et énergie

Postes de difficultés et pistes de résilience :

Recrutement de la main d'œuvre et bâti agricole

La main d'œuvre est une des charges économiques les plus importantes, qui plus est en constante augmentation avec l'évolution du SMIC. Ce poste représente également une charge en termes de management pour former et motiver, jusqu'à pouvoir donner responsabilités et autonomie. Le recrutement d'une main d'œuvre compétente, polyvalente et efficace est très compétitif, et demande de pouvoir assurer notamment un salaire intéressant et le logement. A ce niveau-là, les exploitations plus anciennes qui ont déjà le bâti sont avantagées dans un contexte réglementaire où il est difficile de construire sur zones agricoles, naturelles ou forestières.

La pression au niveau de la capacité d'auto-financement induit des situations délicates dans les périodes qui demandent beaucoup de travail, soit au moment des récoltes et de la taille des arbres, où il y aurait besoin de plus de main d'œuvre.

« parfois c'est moins cher de laisser pourrir les fruits que de les ramasser »

Intrants

Avec l'adaptation des pratiques culturales, ils utilisent de moins en moins d'intrants mais ils restent un poste de dépense lourd pour assurer d'accompagner les arbres au mieux pour leur rentabilité. Ainsi, ils subissent directement l'augmentation du prix des intrants dans un contexte où les conditions climatiques peuvent être défavorables et demander plus d'application de produits phytosanitaires, telles que l'année 2024 marquée par les pluies.

« cette année il a plu tout le temps, ça a été effroyable »

Engins agricoles et énergie

Le parc de tracteurs et poids lourds a été renouvelé en catégorie 2, soit aux normes pour se rendre sur les marchés dans les zones sous réglementation ZFE (zone à faible émission). Cet investissement à hauteur de 80 000€, couplé à l'augmentation du prix du carburant, pèse sur l'économie de l'exploitation.

Eau

L'installation de goutte à goutte et de microbrumisateurs a permis une économie d'eau, qui n'a néanmoins pas tamponné l'augmentation du prix de l'eau (environ fois 3 depuis 2010). L'arrosage devient un sujet préoccupant dans un contexte de changement climatique, avec des étés de plus en plus chauds. En 2024, les pluies ont permis de limiter ce poste de dépense à 6000 €, alors qu'il était deux fois plus élevé en 2023, année marquée par les sécheresses.

Satisfaction et santé au travail

Avec un rythme de six jours travaillés par semaine, la charge de travail varie entre 60h semaine l'hiver et 90h semaine l'été pour un salaire net par mois à peine au-dessus du SMIC.

« Vu les sacrifices que demande l'agriculture, se payer ça c'est pas souhaitable. Nous on fait de plus en plus d'heures, on gagne de moins en moins, on a de plus en plus de responsabilités et de charge. »

Cette charge mentale et de travail se fait notamment ressentir en été où les campagnes de ramassage et de traitement se cumulent.

« très gros stress, mais on est né avec donc on le gère »

Le souhait exprimé est de faire moins d'heures afin de pouvoir « sortir le nez du guidon ». Embaucher plus n'étant pas une option pour le moment, ils font le choix de continuer de réduire les surfaces de vergers, et de les renouveler pour gagner en efficacité.

Dans ce contexte où injuste et pressions sont exprimées dans les ressentis, et malgré des possibilités de reconversion, c'est la passion pour le métier d'agriculteur qui pèse dans la balance. S'ajoute à cela la responsabilité envers les autres salariés de l'exploitation et une volonté de continuer à la développer et la renforcer pour ensuite pouvoir la transmettre.

« on s'est trop battu pour ce qu'on a aujourd'hui, on a un lien avec la terre. Tourner le dos à tout ça... C'est le travail d'une vie, et ma famille et mes amis n'auraient plus de boulot. »

Le message de l'agriculteur

« On est dans un contexte économique tellement maussade que même si notre bilan fait pas rêver, on est satisfait. »

L'exploitation, arboriculture, maraichage et activités de vente comprises, est viable et ressort dans les 25% des exploitations agricoles qui s'en sortent le mieux sur le territoire métropolitain. Cependant, au-delà d'une satisfaction financière relative au regard du contexte économique global, et une satisfaction personnelle à exercer ces activités, il est exprimé une insatisfaction forte quant à la reconnaissance sociétale globale du travail fourni.



calibrage et conditionnement

Terrain et bâti

- SAU 25ha
- 20ha loués à des particuliers (1500€ /mois)
- 15ha cultivés, le reste en réserve foncière ou jachère de rotation

Équipements

- 1 bâtiment principal : atelier et local PPS
- 4 chambres froides, dont 1 conteneur frigorifique, 1 salle de conditionnement, une chambre fraîche
- 1 bâtiment PPV pour ranger le matériel
- Infrastructures de protection des cultures (80k€)
- CUMA

Circuits de distribution

- Vente directe
- Tournées hebdomadaires de vente en gros

Démarches qualité

- Agriculture raisonnée
- Lutte biologique

Données technico-économiques

- EBE : 27 339 € sans la SARL commerciale
- CA : 1M€ avec la vente, 500k€ issu de la production agricole seule
- Chefs d'exploitations : 3 salariés familiaux, 1800€ net /mois
- 3 salariés permanents : 1540€ net /mois
- Saisonniers : 6-10 à la période estivale
- Prêts :
- Pas de subventions
- Pas de nouveaux investissements prévus à court terme
- Sous-traitance : comptabilité CERFRANCE, concessionnaires pour les réparations de l'électronique et des frigos

La filière élevage

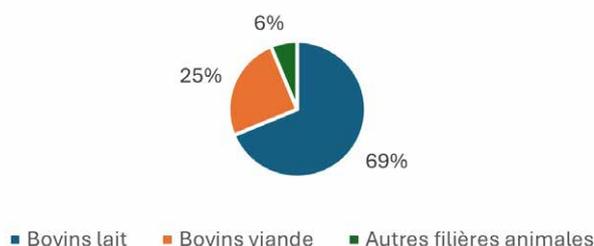
Comment l'élevage s'adapte au contexte périurbain et aux difficultés du métier ? Quelles sont les filières qui subsistent sur la Métropole et sur le territoire des 50 km et pourquoi ? Quelles sont les productions les plus en difficulté ?

Caractéristiques de l'échantillon Cerfrance¹⁹

L'échantillon est de 733 exploitations sur les 4 871 exploitations présentes dans la filière élevage du recensement agricole 2020 : 2 557 élevages bovins, 1257 polyculture-élevages et 1 057 pour les autres filières animales (ovins, caprins, volailles...).

Indicateur	PATLY
Nombre d'exploitations	733
UTH familiales	1,6
UTH salariés	0,3
SAU moyenne (ha)	86
Statut	41 % en société (GAEC, EARL, etc)

Filières élevage sur le territoire du PATLY



« Parmi les exploitants suivis par l'association, les éleveurs caprins en vente directe font partie des profils les plus en difficulté car ils subissent une forte concurrence. »

Solidarité Paysans, Patricia Bissardon

Comparaison des données économiques

Indicateurs	PATLY	
	Données générales 2023	Élevage 2023
EBE	81 000 €	87 992 €
- Annuités et frais financiers	31 647 €	33 982 €
= Revenu disponible	49 353 €	54 011 €
Revenu disponible /UTH	31 842 €	33 143 €
- Prélèvements privés	39 192 €	36 036 €
= CAF	10 160 €	17 975 €
Marge d'orientation	16 712 €	19 691 €
Risque financier	32 %	26 %

19. L'élevage est très peu présent sur la Métropole c'est pourquoi l'analyse se fait uniquement à l'échelle des 50 km du périmètre PATLY.

Une filière élevage qui s'en sort plutôt bien comparé à l'échantillon global

- L'EBE affiché par les éleveurs est 7 000 € supérieur à la moyenne des filières.
- Malgré des annuités légèrement plus fortes, le revenu disponible par UTH reste supérieur de près de 2 000 € à la moyenne.
- Sur l'année 2023, les éleveurs ont moins prélevé que les autres filières, ce qui explique une CAF supérieure de près de 7 000 €.
- 74 % des exploitations en élevage ne présentent pas de risque financier contre 68 % sur la moyenne des filières. Cependant, 7 exploitations sont en risque financier élevé sur le PATLy en 2023.

Une disparité forte entre les exploitations

- Les exploitations du quart supérieur présentent un EBE quatre fois plus élevé que celles du quart inférieur, ce qui peut s'expliquer par des produits de vente quasiment deux fois supérieurs.
- Pourtant les exploitations du quart supérieur ont des charges plus élevées, notamment en main d'œuvre, mécanisation et charges opérationnelles. En proportion des ventes, ces exploitations ont donc une meilleure optimisation des charges.
- Le quart supérieur présente des annuités légèrement plus importantes ce qui traduit plus d'investissements. Néanmoins, le revenu disponible par UTH reste plus élevé de 40 000 € dans le quart supérieur.
- Bien que les éleveurs du quart inférieur se soient rémunérés quatre fois moins que ceux du quart supérieur, la CAF est négative.
- Si les éleveurs du quart inférieur se rémunéraient à 1,5 SMIC, ils seraient déficitaires de -15 569 €, comme l'indique la marge d'orientation. La CAF affichée étant de -1 121 €, ces éleveurs se sont rémunérés, en réalité, à bien moins que 1,5 SMIC. Ces exploitations n'ont donc pas de marge de manœuvre pour faire face aux imprévus.

Une diversité de situations économiques entre les filières

- La situation économique de l'élevage diffère selon les filières. Sur le territoire du PATLy, les élevages occupent 26 % du quart supérieur des exploitations performantes économiquement, sur-représentés par l'élevage bovin lait qui profite d'une bonne conjoncture, notamment les exploitations faisant de la transformation.
- Dans le quart inférieur, 42 % des exploitations sont des élevages, notamment bovins viande et caprins, cette dernière filière souffrant d'une forte concurrence.

Postes de difficultés

Une filière qui reste majoritairement dépendante des subventions

Bien que les aides européennes de la PAC aient fortement diminué au cours des dernières années, notamment pour les naisseurs-engraisseurs, l'élevage reste le secteur qui concentre le plus de subventions, particulièrement en bovins viande et ovins. En moyenne, sur les exploitations faisant de l'élevage, le montant des aides reçues dépasse le revenu généré par l'activité agricole. Le territoire de la Métropole de Lyon, étant inscrit comme zone agricole défavorisée, cumule par endroit des zones de montagne ce qui renforce le droit à des aides.

Un tiers des bénéficiaires d'aides de la PAC4 en 2013 et en 2017 sont des élevages (laitiers, allaitants ou d'ovins caprins). En 2013, ils touchaient 33 % des aides en 2013, contre 37 % en 2017. À l'inverse, la part des aides de la PAC allouée aux exploitations spécialisées en grandes cultures, qui représentent 38 % des fermes, diminue: elles perçoivent 40 % des aides en 2013 contre 35 % en 2017.

Source : AGRESTE : <chrome-extension://efaidnbmninnbpcjpcglclefindmkaj/https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2003/Primeur%202020-3%20Pac.pdf>

Une filière qui va mieux malgré l'inflation

Les charges principales en élevage sont liées à l'alimentation et aux frais de mécanisation. Cette forte dépendance à l'amont de la filière, notamment à la production de céréales et de compléments alimentaires, rend les éleveurs particulièrement vulnérables à l'inflation. La maîtrise des charges et l'anticipation quant à la conjoncture économique sont déterminantes pour pérenniser l'exploitation.

Entre 2019 et 2023, le constat est que ce sont les exploitations déjà en difficulté qui ont vu leur situation se dégrader encore plus. Cependant, l'élevage se porte mieux qu'en 2019. La filière lait a presque atteint les objectifs fixés par la Fédération des producteurs²⁰ d'une rémunération à 2 SMIC. Néanmoins, ces résultats ne sont pas ramenés au nombre d'heures travaillées, qui sont particulièrement importantes dans cette filière.

Une exigence réglementaire difficile à suivre par manque de moyens

Les crises sanitaires qui se multiplient, couplées aux exigences réglementaires, exposent les éleveurs à un risque élevé de perdre leur cheptel alors même que des investissements importants ont été effectués.

Dans cette situation, l'endettement nécessaire pour relancer les lots entraîne un risque financier fort et représente un facteur de stress. L'évolution constante des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique impose des mises aux normes régulières et coûteuses, qui favorisent in fine l'élevage industriel. Cette organisation du système favorise donc des pratiques qui sont pourtant la principale source de crises sanitaires animales.

Le changement climatique fait exploser les pertes économiques

Le changement climatique entraîne des conséquences directes et indirectes sur les élevages. L'augmentation des températures impacte la régulation de la température corporelle des animaux et entraîne une perte de productivité liée au ralentissement métabolique. Dans ce même souci de bien-être animal, le transport des animaux est interdit lors des fortes chaleurs ce qui étend les coûts de production par lot. Par ailleurs, les différents dérèglements climatiques affectent la production d'aliments, notamment les sécheresses dans la production des fourrages.

Des exigences sociétales qui remettent en question un système d'élevage dommageable

L'opinion publique s'est durcie avec la mise en lumière des conditions d'élevage et d'abattage, notamment industriel, pouvant causer entre autres de la maltraitance animale. De plus, les choix de consommation alimentaire ont évolué vers des pratiques moins impactantes sur l'environnement. Cette condamnation médiatique, bien que justifiée, est déplorée par le monde de l'élevage qui se retrouve comprimé entre les attentes sociétales et un système économique laissant peu de marges de manœuvre.

Une crise de l'attractivité du métier d'éleveur

Les éleveurs viande rencontrent des difficultés à embaucher de la main d'œuvre qualifiée pour mener l'intégralité de la découpe dans les ateliers de boucherie et de transformation. De manière générale, la pénibilité du travail d'éleveur et l'astreinte que ce métier implique freinent les reprises d'exploitation et les installations. Le Comité Réagir²¹ reçoit principalement des éleveurs, pouvant rapidement se retrouver isolés face aux diverses pressions.

Un rapport production/consommation déséquilibré

La crise du COVID a fortement impacté les habitudes de consommation, au bénéfice des agriculteurs dont les éleveurs. En effet, les consommateurs, ayant plus de temps pour cuisiner, se sont tournés vers des produits alimentaires bruts plutôt que transformés, avec un report du budget sur des produits locaux et de meilleure qualité. Ces habitudes de consommation se sont rapidement inversées avec la crise économique qui a suivi.

Globalement, la consommation de viande a diminué, notamment celle de la viande rouge. Cependant, le nombre d'agriculteurs, notamment d'éleveurs, est en chute par manque de repreneurs. Bien que la production locale suffise aujourd'hui à la couvrir, la consommation de viande de volaille se tourne vers des produits importés et de moindre qualité, moins chers.

20. Fédération inter-départementale des entreprises de conseil élevage du Sud-Est

21. Voir glossaire

D'un côté, la production, baissant plus vite que la consommation, pose un problème de souveraineté alimentaire. D'un autre côté, cela crée un déséquilibre de l'offre et de la demande qui permet aux éleveurs d'avoir plus de poids de négociation, d'augmenter les prix de vente et de se dégager une rémunération. Cela peut expliquer pourquoi la performance économique de l'élevage s'est relativement améliorée entre 2019 et 2023.

Leviers de réussite

Une filière lait bien organisée et négociée

Dans la Métropole lyonnaise, les élevages, peu présents, sont intégrés uniquement dans des circuits courts, contrairement à ceux sur le territoire du PATLY.

Les éleveurs lait et les laiteries profitent d'une des filières locales les mieux organisées qui leur donne un poids de négociation particulièrement avantageux auprès des industriels. De plus, la loi Egalim (2017) a permis que les contrats intègrent les coûts de production des élevages. Sur le territoire du PATLY, les éleveurs sont à proximité d'opérateur industriels majeurs comme Danone ou SODIAAL, et bientôt Lactalis.

Il est néanmoins important de garder à l'esprit que ces opérateurs ont un ascendant très fort sur la santé économique des éleveurs locaux. En effet, ils peuvent autant rompre des contrats de manière unilatérale, que refuser les prix demandés par les organisations de producteurs, la promesse de « prix planchers » d'Emmanuel Macron annoncé au Salon international de l'agriculture en février 2024 n'ayant pas encore abouti.²² Par ailleurs, le lait étant un produit frais, il ne peut pas être importé. Face à la chute du nombre d'éleveurs, les opérateurs ont donc tout intérêt à sécuriser leurs apports par de la contractualisation.

Contrôler le maximum d'étapes de la chaîne de valeur

L'autonomie est la première clé de réussite en élevage. Associer des cultures irriguées à un élevage extensif permet de sécuriser l'autonomie alimentaire du cheptel et de valoriser les effluents.

En plus de sécuriser l'amont, le traitement de l'aval de la chaîne de valeur doit permettre de valoriser au mieux la production. Sur le territoire de la Métropole lyonnaise et du PATLY, l'avantage de commercialiser la production en circuits courts (vente directe à la ferme, marchés, magasins de producteurs) est que l'éleveur peut profiter d'un bassin de consommation majeur. Cependant, cela nécessite la transformation des produits associée à des réglementations et à des compétences métiers supplémentaires. La vente directe se retrouve donc essentiellement dans la filière lait avec des fromageries à la ferme. Néanmoins, l'engagement des EPCI locales et le développement de solutions collectives de proximités représentent un contexte porteur.

Diversifier et valoriser les productions

Gagner en résilience dans un contexte incertain peut passer par une diversification des postes de production agricole et des sources de revenus, comme développer des activités d'agritourisme.

De plus, les productions peuvent être valorisées financièrement par de la transformation. Dans l'élevage viande, la transformation permet de valoriser l'animal dans son intégralité, les pièces nobles comme moins nobles.

Par ailleurs, valoriser la production implique de répondre à l'évolution des exigences des consommateurs. Les interprofessions parlent de moderniser le parc vers des pratiques plus respectueuses du bien-être animal et de l'environnement. Cela passe par des enrichissements dans les fermes pour les animaux, des labellisations HVE et des efforts de décarbonation, et également le développement de fermes vitrines. La stratégie adoptée est de prôner la qualité à la quantité.

22. D'après l'article « Les prix planchers pourraient améliorer la rémunération des agriculteurs », La France Agricole, déc2024

Portrait d'acteur

GAEC Joyeuses Bélines

Sébastien et Stéphanie Delorme sont mariés et associés en GAEC depuis 2023.

Sébastien a suivi des études agricoles, un BEPA et a toujours rêvé d'élever des moutons. Il est issu du milieu agricole mais n'a pas souhaité reprendre la ferme familiale. Il s'est installé en 2004 à Givors après quelques années de salariat. Il a commencé l'élevage en 2008 lorsqu'il emménage sur le site actuel (voir photo ci-contre).

Stéphanie est préparatrice en pharmacie et elle a pris le virage de l'installation suite à la période COVID. Elle a toujours eu une appétence pour les animaux et aujourd'hui elle ne reviendrait pas en arrière.



Bâtiment d'élevage avec panneaux solaires

Les forces de l'exploitation

Un système d'exploitation optimisé

--- Viser l'autonomie fourragère

Les surfaces autour de la ferme et à la montagne leur permettent d'être auto-suffisant en foin. Aussi, ils utilisent le fumier des brebis pour fertiliser les terres et complètent avec un apport d'azote. Ils sont également autonomes en céréales mais ils doivent les transformer en granulés via un prestataire (Cholat ; 30 000€ /an). L'autonomie leur permet de faire des économies.

« Cette année il y a tellement plu qu'on n'a même pas pu tout stocker. »

--- Un faible taux de chargement

Le fait de ne pas avoir un gros taux de chargement (nombre de bêtes rapporté à la surface) permet qu'à la première pluie les pâtures redémarrent et comme elles ne sont pas surpâturées elles repoussent bien. Ce système entre dans les critères des aides Métropole et a permis à l'exploitant d'obtenir des aides MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sans changer ses pratiques.

Le mode de commercialisation

--- La vente directe

Le seul débouché c'est Uniforme, un gros magasin de producteurs qui leur prend 8 agneaux par semaine en moyenne sur l'année

(10 l'été, 4 l'hiver et également de grosses commandes à Pâques). C'est facile et intéressant économiquement. Ils contractualisent avec un boucher juste à côté d'Uniforme qui fait toutes les découpes (4h/semaine).

Avant ils vendaient à Leclerc en carcasse. Ce n'était pas confortable car les conditions dépendaient du chef de rayon (qui changeait régulièrement) et l'intérêt qu'il portait à travailler avec les producteurs. L'opportunité d'entrer chez Uniforme leur a permis de mieux valoriser la viande et d'être plus indépendants.

« Uniforme nous sécurise les revenus et grâce à cela on a pu penser à l'installation de Stéphanie. »

--- Un marché de niche

Ils ont également un abattoir temporaire pour l'aïd grâce à un agrément de 2 jours/an avec la DDT pour deux fermes voisines. Ils passent 300 agneaux en 2 jours.

--- Une offre restreinte

Parce qu'il y a de moins en moins d'élevage de moutons ils ont de nombreuses propositions pour intégrer d'autres magasins de producteurs. Mais dans les autres magasins soit les coûts de prestation sont plus élevés soit il y a des contraintes de présence à la vente. Chez Uniforme c'est seulement 0,5j /semaine. S'ils multiplient les contraintes dans les magasins ils auront moins de temps sur la ferme.

--- Diversifier les postes de revenus

Il y a une grosse demande pour les reproducteurs : achat d'agnelles pour les autres éleveurs pour renouveler leur bétail. Une fois que le troupeau de Sébastien et Stéphanie arrivera à « maturité » ils vont investir ce marché.

« Nous avons privilégié une race locale "la grivette" typique de la région et nous travaillons avec un groupe d'éleveurs pour améliorer la génétique. »

Améliorer les conditions de travail

--- La mécanisation

Le nouveau bâtiment de 1800m² est un très bel outil pour travailler et plus efficace pour tamponner les variations des conditions climatiques par rapport au tunnel (les brebis sont fragiles des poumons). De plus il y a moins de travail à la main, c'est accessible en tracteur. La mécanisation leur permet de gagner en efficacité et surtout de les ménager car le travail physique devient de plus en plus dur avec les années.

« Le nouveau bâtiment est très pratique, il nous facilite vraiment le travail. On se pose déjà la question d'investir dans un deuxième. »

--- La force du réseau et l'entraide

Sébastien et Stéphanie n'hésitent pas à collaborer avec des voisins agriculteurs que ce soit pour le prêt de matériel (investis sur 2 CUMA), la contractualisation d'un berger pour le pâturage en montagne, l'abattage lors de l'aïd, et le réseau d'éleveurs pour le travail sur la génétique (OSROM).

« Il faut un minimum de brebis pour entretenir le pâturage en montagne, alors on est associé avec un voisin et cela nous permet d'avoir suffisamment de bêtes pour louer les terres. »



Etable pour les 850 brebis





Postes de difficultés :

Le climat et les sécheresses

Depuis quelques années, les brebis souffrent du manque d'eau en montagne, elles reviennent plus faibles car il fait de plus en plus chaud et certaines sources sont à sec. Pour palier à cette situation, ils sont obligés de monter des cuves de 1000 litres en tracteur ce qui est coûteux en temps et en énergie.

Pour autant, en 2024 il a tellement plu qu'ils n'ont pas pu stocker tout le foin.

« Ce qui n'est pas facile en agriculture c'est vraiment d'être dépendant de la météo ! »

La dépendance

--- Aux aliments

Ils sont autonomes sur de nombreux postes mais ils aimeraient pouvoir produire leur propre aliment fermier avec leurs céréales. Cela leur permettrait d'économiser le transport pour les céréales et l'achat des aliments au prestataire. Mais il faut investir dans un moulin, un mélangeur et un lieu de stockage. Ce serait un projet à développer à plusieurs éleveurs. Le problème c'est qu'ils ne sont pas nombreux ni regroupés géographiquement. Ce n'est pas envisageable dans ces conditions.

« Le premier éleveur de brebis est à 20km »

--- Aux subventions

La viande d'agneau se vend à des prix élevés par rapport à celle de porc ou de volaille et pourtant ce prix ne permet pas de couvrir les coûts de production. Il faudrait doubler le prix de vente alors qu'il est déjà à 22/23€ du kilo prix consommateur chez Uniforme. Les subventions, notamment la PAC sont donc indispensables pour la survie des exploitations ovines actuellement.



L'élevage étant en perte, les aides de la PAC permettent de maintenir les dernières exploitations.

« Ce serait plus gratifiant si on pouvait vivre de notre viande. Sans PAC, on ne paie même pas les crédits; sans PAC, l'exploitation n'est pas viable ! »

Un travail physique

Auparavant, Sébastien avait une activité de "tondeur de moutons" mais c'est un travail très physique qu'il réalise de moins en moins. Aussi, sur la ferme, ils réfléchissent à embaucher un salarié quelques heures par semaine pour les décharger mais ils n'ont pas envie de gérer du personnel. La période d'agnelage est très intense et il faut être présent pour aider les brebis en cas de difficultés, même si c'est en pleine nuit. C'est du stress et de la fatigue.

« 300 naissances en 10 jours, c'est du non stop ! »

L'accès au foncier

L'alpage vers Thônes est une bonne opportunité pour bénéficier de pâtures fraîches et diminuer le chargement sur leurs parcelles mais la transhumance est également contraignante (berger, transport, eau...). Ils aimeraient bien s'agrandir un peu au cas où ils arrêteraient de monter les brebis en alpage mais il faut trouver des pâtures proches de l'exploitation.

« Pour trouver du foncier, ça se fait par « bouche à oreille » entre agriculteurs, la DDT, la SAFER. »



Le message de l'agriculteur

« On n'est pas à plaindre, on est bien, on est à la campagne, on a une maison »

« Cela dépend des besoins qu'on se fixe : avec combien d'argent on veut vivre, si on a besoin de vacances... Nous, les vacances, ça ne nous fait même pas rêver, on est heureux ici ! »



Terrain et bâti

- SAU : 110 ha et également 120 ha à la montagne pour pâturer l'été
- 10ha en propriété, le reste en location à des particuliers et à la commune. Les hectares à la montagne sont loués à une SCE (société civile d'élevage).

Equipements

- 1 bâtiment moderne de 1800 m² avec des panneaux solaires sur le toit
- 1 tunnel
- 1 bâtiment de stockage

Circuits de distribution

- Vente directe magasin Uniforme

Démarches qualité :

- Un faible taux de chargement

Données technico-économiques

- EBE : 4 700€
- CA : 215 000€
- Chefs d'exploitations : 2 cogérants à 1300€ net/mois
- Prêts : 3 à 4 000€ / mois
- Subventions PAC :
- Sous-traitance : comptabilité CERFRANCE, boucher pour la découpe, berger en alpage

Conclusion

La situation économique des exploitations agricoles connaît des difficultés croissantes, sous l'impact d'une inflation galopante, de la hausse des coûts des matières premières, des aléas climatiques de plus en plus fréquents, et de la perte de production. Ces facteurs fragilisent de nombreuses exploitations notamment arboricoles, d'élevage et de céréales qui se trouvent en grande difficulté, car confrontées à des facteurs de plus en plus difficiles à maîtriser. Malgré ce contexte, certains agriculteurs ont su s'adapter et trouver des leviers de résilience pour maintenir et développer leur activité.

Faire preuve d'anticipation, d'innovation, et d'adaptabilité sont des atouts majeurs pour surmonter les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs. Ces exploitants adoptent une démarche proactive et stratégique, en cultivant un sens entrepreneurial prononcé, et en se positionnant judicieusement sur les marchés.

Des stratégies de positionnement gagnantes

Certains ont choisi de se tourner vers les circuits courts, pour bénéficier de l'opportunité d'un bassin de consommation proche. En réduisant les intermédiaires, les agriculteurs peuvent ainsi mieux maîtriser les prix et dialoguer avec leurs clients. Cette approche, en phase avec les attentes des consommateurs pour des produits locaux et de qualité, devient un véritable atout.

La diversification est également un moyen de réduire la vulnérabilité des exploitations. Par exemple, en diversifiant les cultures ou les types de production, les exploitants diminuent leur dépendance à une seule activité et peuvent mieux faire face aux aléas économiques et climatiques.

Le dimensionnement de l'outil de production est également un facteur clé puisqu'il faut parfois dépasser une capacité de production en investissant et en embauchant pour mieux maîtriser ses coûts. L'investissement dans des équipements adaptés et modernes permet de sécuriser les productions, en garantissant des rendements plus réguliers et en limitant les pertes.

Une équation complexe : résister face à la fragilité des systèmes de production

Le dérèglement climatique, avec ses effets sur les ressources en eau et la qualité des sols, ainsi que la concurrence accrue sur les marchés mondiaux, placent l'agriculture dans une position délicate. De plus, le renouvellement des exploitations reste un défi de taille. Il est de plus en plus difficile pour les jeunes agriculteurs d'accéder à la terre dans un contexte où la pression foncière ne cesse de croître. Aussi, la profession souffre d'une image négative et la réalité de leur quotidien est en marge des aspirations sociétales : beaucoup travaillent 60 heures par semaine pour gagner seulement un SMIC.

Les exploitations agricoles se retrouvent donc dans une situation d'équilibre précaire. Les agriculteurs doivent faire preuve d'agilité face aux pressions multiples, tout en étant conscientes que la moindre « bourrasque » pourrait compromettre leur survie. Cette situation demande une gestion fine et des ajustements constants pour naviguer sur cette ligne de crête.



Une stratégie de soutien : les leviers des collectivités

Pour renforcer la résilience des exploitations agricoles et favoriser un environnement propice à leur développement, les collectivités locales peuvent actionner des leviers de soutien importants. Le secteur de l'élevage, par exemple, nécessite le développement de filières locales, notamment à travers le financement des outils de transformation. Par exemple, il a été possible de s'appuyer sur le Plan France Relance qui a permis notamment d'agrandir et de moderniser des abattoirs locaux. Malheureusement, depuis ce plan de financement, les collectivités porteuses de PAT n'ont pas de grands moyens alloués aux fortes ambitions qu'elles portent. C'est pourquoi il est indispensable de sensibiliser l'ensemble des acteurs des filières notamment les consommateurs (restauration collective, restaurants, particuliers) pour valoriser et soutenir l'activité agricole locale.

Les circuits courts, déjà en plein essor, doivent être accompagnés pour sécuriser les filières existantes et développer de nouvelles opportunités. Cette approche favorise une agriculture locale durable tout en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits de proximité. Par ailleurs, il est

nécessaire de redorer l'image des agriculteurs, en valorisant leur rôle essentiel dans la société tout en accompagnant la transition des exploitations vers des pratiques agroécologiques.

L'analyse de la situation économique des exploitations agricoles à l'échelle de la Métropole et à l'échelle du PATLY permet de dégager des tendances : les céréales, l'élevage et l'arboriculture sont les filières les plus en difficulté tandis que les maraîchers s'en sortent mieux. Mais il est difficile de s'arrêter à ces conclusions générales. Parmi eux, les laitiers s'en sortent mieux que les bovins viande, certains maraîchers s'épuisent face la charge de travail ... Au sein de chaque filière, il existe des disparités entre des exploitations qui ont su s'adapter et faire des choix stratégiques gagnants et d'autres qui sont en grande difficulté. Afin de maintenir le tissu agricole local, les collectivités peuvent travailler en étroite collaboration avec les structures d'accompagnement comme CerFrance, Solidarités Paysans, AFOCG... pour que chaque exploitation, chaque agriculteur puisse bénéficier d'un soutien administratif, comptable, psychologique et d'un accompagnement financier. Ceux-ci pourront, ainsi, réaliser les investissements nécessaires à l'adaptation de leur système d'exploitation pour répondre aux défis multiples qui s'imposent à eux aujourd'hui et demain.

Annexes

Annexe 1 : Les chiffres du recensement agricole

Les exploitations agricoles dans la Métropole de Lyon et le PATLy en 2023 : stabilisation de la surface agricole, forte baisse du nombre d'exploitations

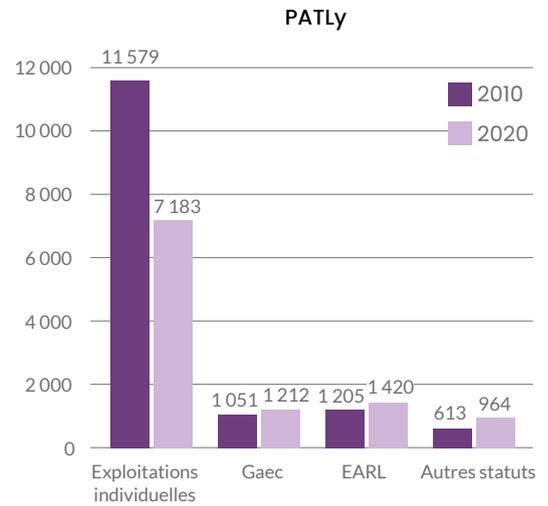
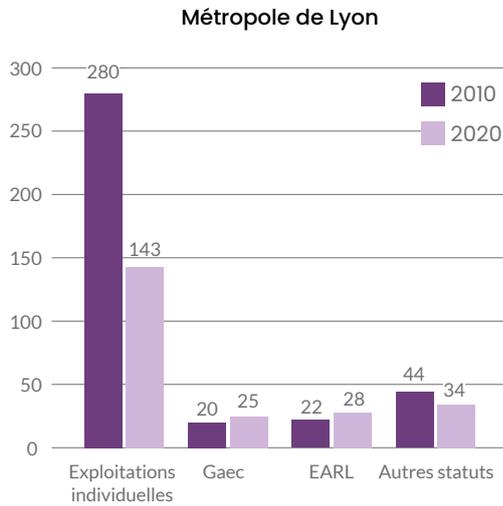
Nombre d'exploitations et surface

	MÉTROPOLE DE LYON			PATLY		
	2010	2020	Évolution	2010	2020	Évolution
Nombre total d'exploitations	366	230	-37 %	14 448	10 779	-25 %
SAU totale (ha)	10 498	10 622	+1 %	497 271	491 087	-1 %
SAU moyenne (ha)	29	46	+61 %	34	46	+32 %

SAU : surface agricole utilisée

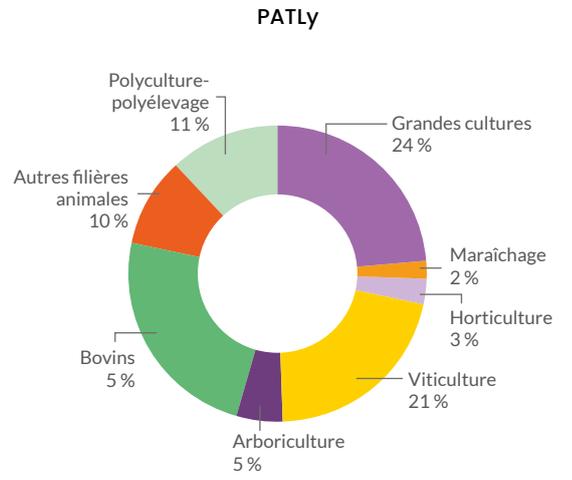
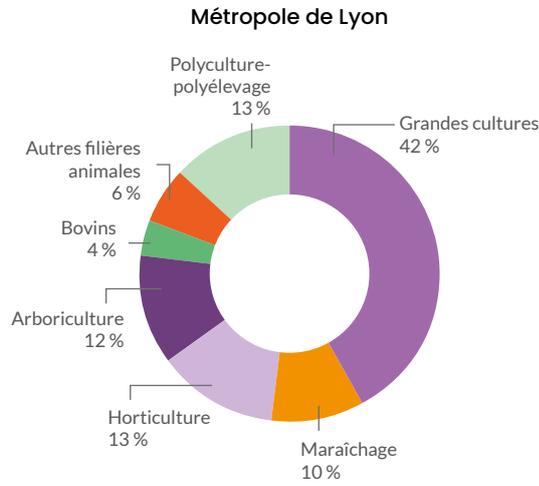
Statut des exploitations

Malgré un fort recul, les exploitations individuelles restent majoritaires



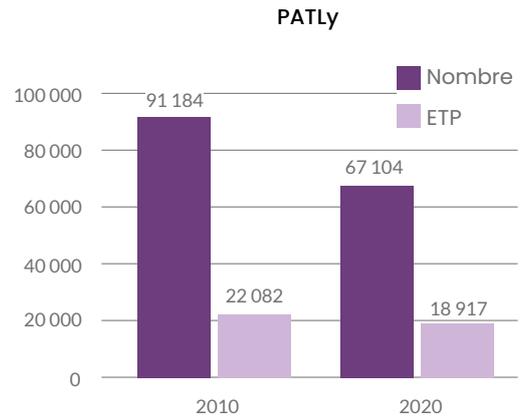
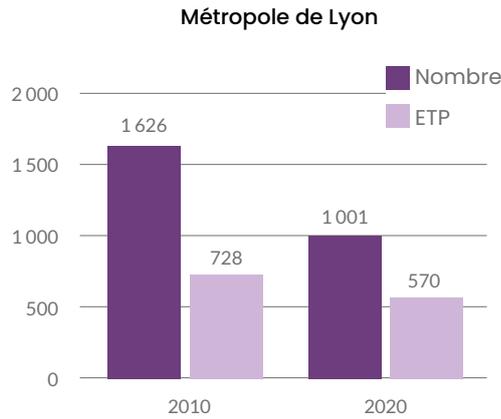
Répartition du nombre d'exploitations selon la filière

Autres filières animales :
9 ovin caprin,
5 équidé
 et autre

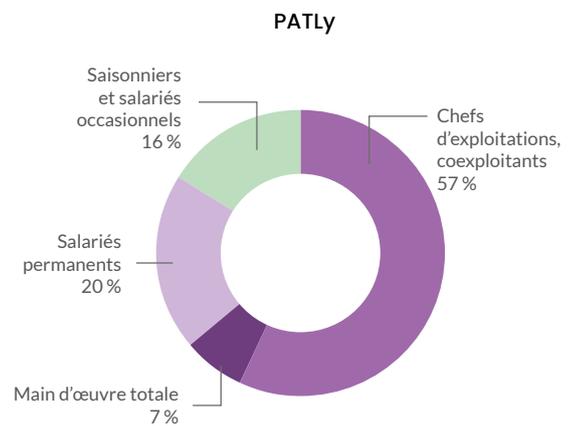
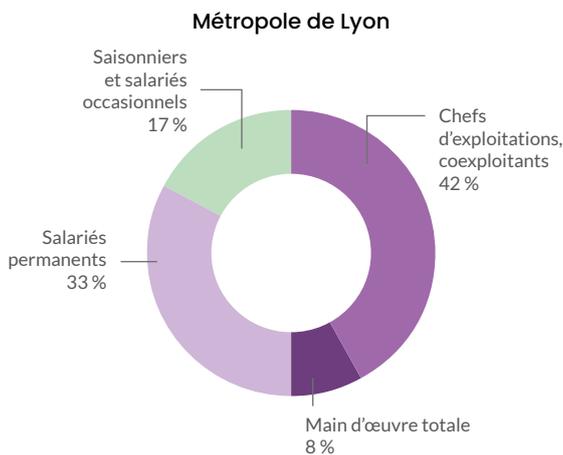


Main d'œuvre totale

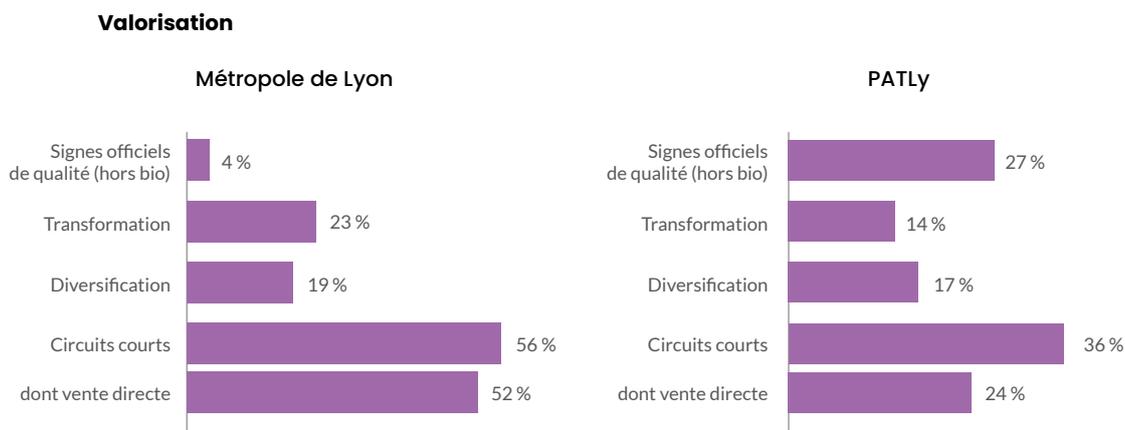
Une diminution de la main d'œuvre



Type de main d'œuvre en 2020 (ETP)



Différentes stratégies de valorisation



Nombre d'exploitations engagées en bio (AB et conversion)

	2019	2020	2021	2022	2023
Métropole de Lyon	44	54	57	61	68
PATLy	1 198	1 375	1 514	1 565	1 560

Source : Agence Bio

Une part importante de foyers agricoles à bas revenus parmi les allocataires de la MSA

Part des allocataires à bas revenus en 2021 parmi les allocataires de la MSA

	Ensemble régime agricole	Régime salariés agricoles	Régime non-salariés agricoles
Métropole de Lyon	50 %	48 %	69 %
PATLy	44 %	37 %	57 %

Source : MSA - estimation Agence d'urbanisme pour le PATLy à partir des EPCI comprises dans le périmètre ou à l'intersection de celui-ci

En 2021, le seuil de bas revenus s'établit à **1 135 euros** mensuels par unité de consommation (unité permettant de comparer des ménages de taille différente).

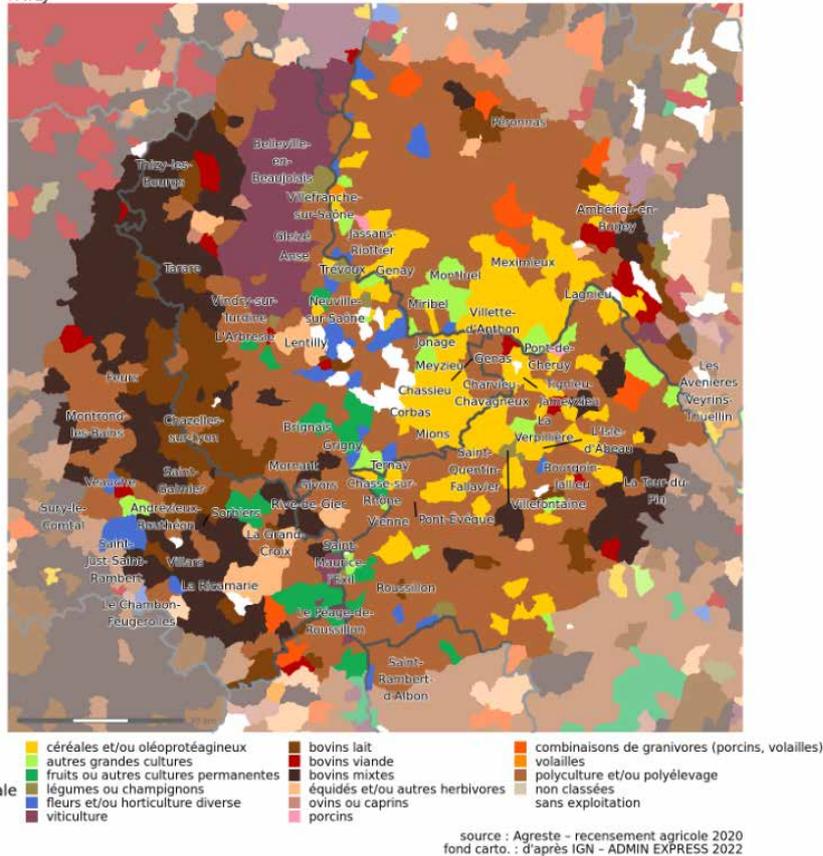
Périmètre d'études : Du périmètre Métropole au PATLy

DONNÉES RA 2020	Chiffres MdL	Chiffres PATLy
Nb exploitations	230	10 779
Nb ha cultivés (SAU totale)	10 622 ha	491 087 ha
Part des exploitations en circuits courts (hors vin)	129	3 925
Part des exploitations en AB	40	1 315
Main d'œuvre	570 ETP	18 914 ETP

Le périmètre de la Métropole de Lyon rassemble les exploitations agricoles de 58 communes.

Le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLy) s'étend sur un rayon de 50 km autour de la Métropole, afin de couvrir 93 % de la consommation alimentaire de ses habitants.

Orientation technico-économique PATLy





Annexe 3 : CerFrance

Pour analyser les données économiques pertinentes, Urbalyon travaille en collaboration étroite avec CERFRANCE Rhône et Lyon, via un conventionnement assuré par la Métropole de Lyon incluant :

- L'extraction et fiabilisation d'un échantillon ;
- La construction et le choix d'indicateurs (parmi les 300 variables disponibles) ;
- L'analyse des données économiques.

CERFRANCE Rhône & Lyon est une association de gestion et comptabilité appartenant au premier réseau français de conseil et d'expertise comptable. Elle accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de la vie de leur structure : le projet, la création, le développement et la transmission.

CERFRANCE est la principale structure d'accompagnement de gestion comptable des exploitations agricoles du territoire étudié.

DONNÉES	Chiffres MdL	Chiffres PATLy
Nb exploitations	72	1 815
Nb ha cultivés (SAU totale)	92	84
Part des exploitations en AB	15 %	9,3 %
UTH moyen (familial + salariées)	2,6	2

Les filières étant plus ou moins représentées sur le territoire, les analyses seront menées sur des périmètres différents pour plus de représentativité.

SOUS-GROUPE ANALYSÉ	Périmètre étudié
Toutes filières et pratiques confondues	PATLy
Toutes filières confondues Agriculture biologique	PATLy
Grandes cultures	Métropole de Lyon + PATLy
Maraîchage	Métropole de Lyon + PATLy
Élevage	PATLy
Arboriculture	PATLy

Pour cette analyse quantitative, 11 indicateurs ont été sélectionnés lors d'ateliers de travail entre CerFrance et Urbalyon.

QUESTIONNEMENTS	Indicateurs sélectionnés
Les modèles agricoles sont-ils viables ? Quels modèles sont en situation critique ?	EBE Annuités et frais financiers Revenu disponible par UTHF Rémunération de l'exploitant CAF Marge d'orientation par UTHF (rémunération fixée à 1,5 SMIC) Part d'exploitations en situation critique : risque financier
L' Agriculture Biologique arrive-t-elle à se développer et se pérenniser sur le territoire ? Quels sont les résultats économiques de l'agriculture biologique par rapport à l'agriculture conventionnelle ?	<i>Idem</i>
L'agriculture est-elle rémunératrice et créatrice d' emplois ?	Masse salariale (MO) Revenu disponible (dont on déduit la part sous le seuil de pauvreté)
Les exploitations agricoles sont-elles dépendantes des subventions ? Quel est le niveau d'autonomie ?	Aides au revenu (PAC) Aides aux investissements (PENAP, FEADER etc)

Abréviations

AOP	Appellation d'Origine Protégée
CT	Court Terme
Ha	Hectares
HI	Hectolitre
IGP	Indication Géographique Protégée
LMT	Long et Moyen Terme

SAU	Surface Agricole Utile
SFP	Surface Fourragère Principale
UTH	Unité de Travail Humain
UTHF	Unité de Travail Humain Familiale
VL	Vache Laitière

Définitions

■ EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

Ressource économique dégagée par l'activité courante de l'entreprise. L'EBE traduit la capacité de l'entreprise à gagner de l'argent pour rembourser ses emprunts, rémunérer ses dirigeants, autofinancer ses investissements et consolider sa trésorerie.

■ VALEUR AJOUTÉE (VA)

Création de richesse d'une entreprise correspondant aux produits hors aides diminués des charges consommées pour réaliser cette production. La valeur ajoutée sert à payer la main d'œuvre et financer l'outil de travail (amortissements, frais financiers).

■ PRIX D'ÉQUILIBRE

Correspond au prix de vente minimum permettant de dégager un produit suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses courantes, de faire face aux annuités et de rémunérer les exploitants. Il est à comparer au prix de vente pour évaluer à court terme la rentabilité de l'atelier. Dans notre étude, la rémunération des exploitants est fixée forfaitairement à 1,5 SMIC net par UTHF.

■ MARGE D'ORIENTATION

l'exploitation et préparer l'avenir soit en autofinçant, soit en consolidant la trésorerie.

Dans notre étude, la rémunération des exploitants est fixée forfaitairement à 1,5 SMIC net par UTHF.

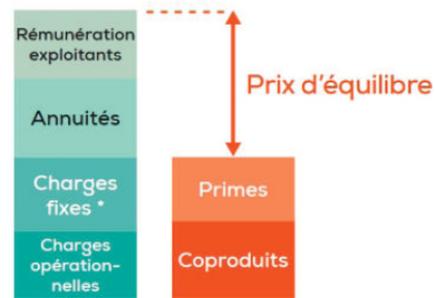
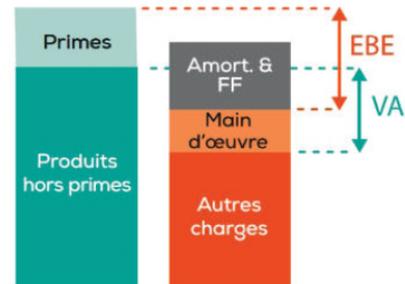
■ RISQUE FINANCIER

Le niveau de risque financier est déterminé selon la méthode des seuils de risque, à partir de l'étude de l'INRA (Chatellier et Colson 1997).

Quatre critères sont étudiés : Dettes totales / passif ; Dettes CT / actif circulant ; Frais financiers / produits bruts ; Revenu disponible / UTHF.

Une note est attribuée à chaque indicateurs, en fonction de seuils déterminés dans l'étude. Le cumul des 4 notes établit le niveau de risque (Nul, faible, moyen ou élevé).

En société, l'endettement professionnel des associés n'est pas pris en compte.



* Hors amortissements et frais financiers



Échantillons retenus par filière :

Dans les données Cerfrance sur **les grandes cultures** :

Pour le territoire métropolitain, les exploitations considérées sont celles dont au moins 70 % des produits hors primes sont des produits grande culture. Pour le PATLY, ce sont celles dont le produit grande culture est supérieur à 50 % des produits hors primes.

Dans les données Cerfrance sur **l'élevage** :

Les exploitations considérées sont spécialisées en élevage de ruminants, avec au moins 60 % des produits hors primes en produits élevage.

Annexe 4 : Entretiens d'acteurs

L'analyse quantitative est complétée par des données qualitatives recueillies lors d'un entretien avec Alexis Fayolle, animateur et formateur à l'Association de Formations Collectives à la Gestion Rhône-Loire (AFOCG).

Enfin, afin de mieux qualifier les enjeux économiques et de mettre en lumière des exemples inspirants, UrbaLyon a réalisé des entretiens auprès d'exploitants agricoles de chaque filière étudiée. L'objectif est d'appréhender les leviers de rentabilité, viabilité et résilience en dressant des portraits d'acteurs.



L'AFOCG est une association qui accompagne ses adhérents sur leur comptabilité, majoritairement, et qui organise des formations

notamment sur les thèmes liés à la gestion financière, la gestion administrative, le projet d'exploitation et les moyens techniques (matériel agricole, innovation, etc.).

L'AFOCG Rhône-Loire compte 319 adhérents en 2024, dont des collectifs (atelier de transformation, magasin de producteurs...). Sur l'année 2022, 56 % des adhérents se trouvent dans le Rhône, dont 20 EA sur le territoire de la Métropole de Lyon, et 38 % dans la Loire, majoritairement en altitude. La plupart commercialisent sur la Métropole de Lyon et 48 % des circuits de vente sont en filières courtes.

Nombre d'EA suivies par l'AFOCG dans le Rhône (178) et la MDL (20) :

- 48 % filière élevage principalement les élevages bovins lait et viande, et les élevages caprins ;
- 43 % filière végétale dont ¼ en maraichage
- 65 % des adhérents sont certifiés en Agriculture Biologique (AB) et cette tendance est à la hausse.

Dans les données Cerfrance sur **le maraichage** :

Pour le territoire métropolitain, les exploitations considérées sont celles dont au moins 70 % des produits hors primes sont des produits maraichage. Pour le PATLY, ce sont celles dont le produit maraichage est supérieur à 50 % des produits hors primes.

Dans les données Cerfrance sur **l'arboriculture** :

Les exploitations considérées sont celles dont au moins 50 % des produits hors primes sont des produits grande culture.

Entretien avec Patricia Bissardon, chargée de mission à Solidarité Paysan Rhône : Des fermes en situation critique

Solidarité Paysans est une association qui a pour mission de répondre à des agriculteurs qui expriment un besoin de soutien face à des difficultés économiques, techniques, administratives ou encore psycho-sociales. SP Ain-Rhône suit 155 exploitations dont 3 dans la Métropole de Lyon.



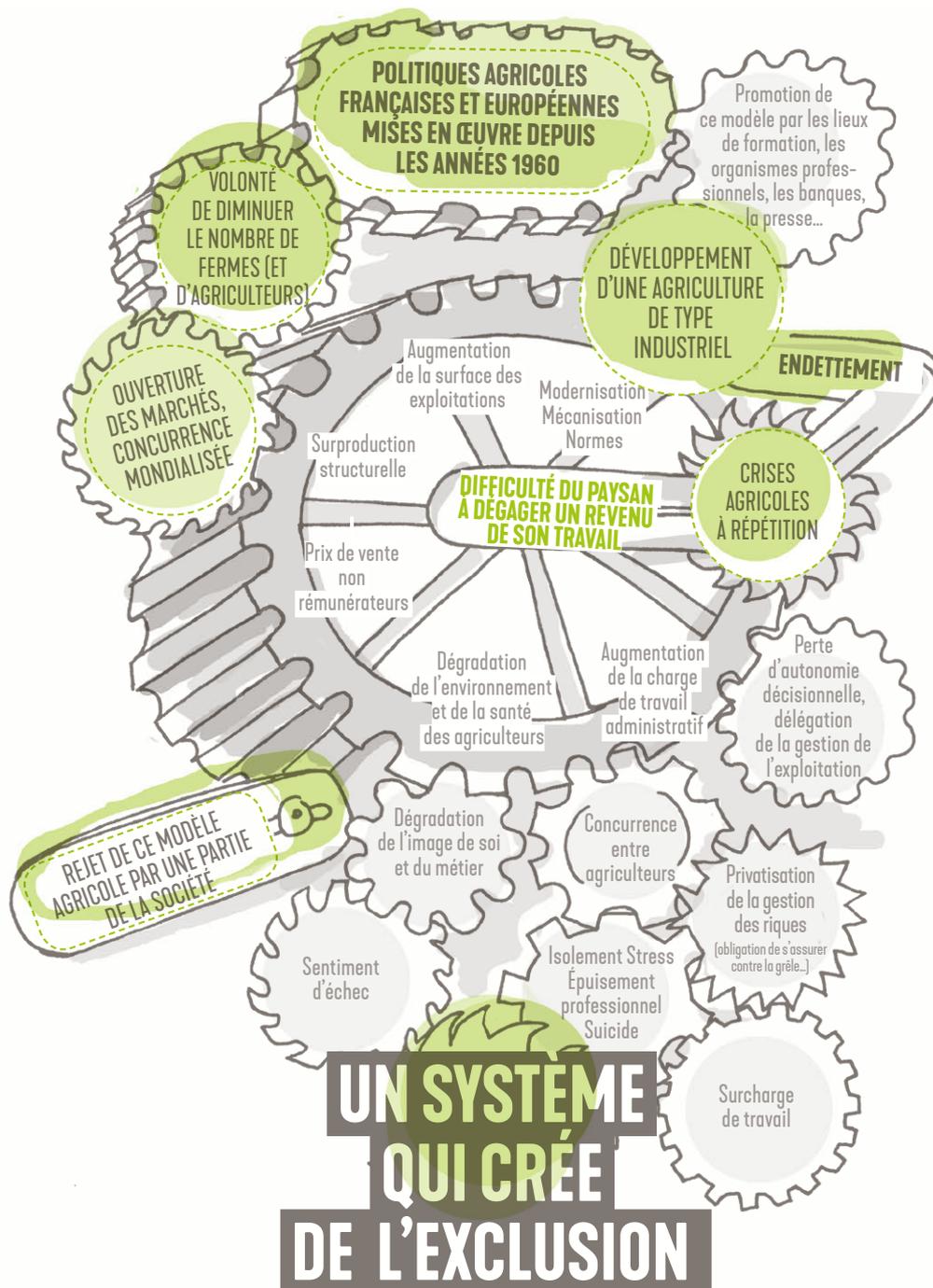
67 EA déjà accompagnées ;

40 nouvelles EA accompagnées entre 2022 et 2023 ;

48 arrêts d'accompagnement depuis 2022.

Dans son dernier rapport d'activité, Solidarité Paysan annonce accompagner 20 % d'exploitations supplémentaires en 2024. Cette hausse s'explique par un contexte agricole sous tension « incarné par les récentes mobilisations, qui subit de plus en plus les effets d'une conjoncture économique morose, du réchauffement climatique (sécheresse) et qui est fortement impacté par la hausse des coûts de l'énergie et des intrants » explique Patricia Bissardon, chargée de mission sur le département du Rhône. Les exploitations accompagnées sont majoritairement en élevage mais la demande venant du maraichage et des grandes cultures est à la hausse. Par ailleurs, les exploitations en agriculture biologique, les jeunes agriculteurs et les exploitations individuelles semblent particulièrement vulnérable.

Les agriculteurs font face à des problèmes de trésorerie, d'abord avec des revenus en baisse ou fluctuants : accès précaire aux subventions et aux emprunts, ainsi qu'une instabilité des rendements et des débouchés de vente. Ensuite, ils doivent intégrer des charges qui augmentent : pression sur les remboursements bancaires, assurances, paiement des



 Solidarité PAYSANS
www.solidaritepaysans.org

fournisseurs, mises aux normes sanitaires et écologiques. Ces charges peuvent devenir difficiles à absorber notamment quand les imprévus et les difficultés arrivent en cascade : « moins de fourrage, achats nécessaires, trésorerie manquante, délais de commande d'aliments, baisse des résultats techniques, désarroi ». Dans ce contexte, Patricia Bissardon explique qu'« un revenu considéré comme vivable, c'est le SMIC [...] c'est déjà ça car beaucoup touchent le RSA ou la prime d'activité ». Or, Solidarité Paysans constate qu'avec un accompagnement adapté, des agriculteurs ont pu redresser leur exploitation grâce à une modification de leurs pratiques pour retrouver plus d'auto-

nomie, réduire les charges et ainsi aller vers un mode de production plus cohérent et plus économe.

Par ailleurs, les profils comptant des problèmes de santé sont en augmentation, notamment concernant les risques psychosociaux (surcharge, perte de sens, fatigue mentale...). Or, Patricia Bissardon rappelle que « l'organisation du travail est une clé essentielle pour se pérenniser, pour prendre du temps pour soi, bien se préparer psychologiquement [car en effet] il faut assurer viabilité économique et vivabilité humaine ». Patricia Bissardon alerte : « il faut lever les tabous sur le mal-être ».

Glossaire et acronymes

***Aide au répit** : accompagnement personnalisé proposé par la MSA pour les agriculteur·ices en situation d'épuisement professionnel.

***Aide Bio2** : aide portée par France Agrimer pour assurer une prise en charge partielle de la baisse de l'EBE des exploitations agricoles biologiques qui souffrent des conséquences du conflit Russo-Ukrainien.

***Aide EcoScheme, ou éco-régime** : en remplacement du paiement vert, elle introduit une aide supplémentaire pour les agriculteur·ices volontaires qui mettront en place des mesures climatiques et environnementales, via des démarches de qualité et de certification, ou encore des pratiques agro-écologiques, dont l'aménagement d'Infrastructures Agroécologiques (IAE). Cette aide diffère des MAEC du second pilier de la PAC et va au-delà de l'écoconditionnalité²³.

***Arrêté « pollinisateurs »** : arrêté relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

***Autoconsommation et échange de biens de consommation** : le principe de l'autoconsommation est de garder les productions réalisées sur l'EA et de les réinjecter dans le système productif plutôt que de capitaliser dessus en les vendant. Elle permet d'assurer une certaine sécurité pour le bon fonctionnement du système productif en se soustrayant à la fluctuation des prix et de la disponibilité des intrants. L'échange de biens de consommation suit le même principe en faisant intervenir d'autres EA et en mutualisant les ressources.

***Bénéfice Agricole (BA)²⁴** : Le régime d'imposition des bénéfices agricoles (BA) d'une exploitation dépend du chiffre d'affaires effectué sur l'année. Le chiffre d'affaires (CA) correspond à la recette effectuée sur une production agricole, mais ne prend pas en compte les charges de l'exploitation.

RÉGIME D'IMPOSITION	Recettes (CA / an)	Description
Régime des micro-exploitations (régime « micro-BA »)	< 91 900 € CA / an	Imposition particulièrement avantageuse : abattement fiscal de 87 % (seulement 13 % du résultat est imposé)
Régime du bénéfice réel simplifié	91 900 € < CA / an < 391 900€	Imposition sur le résultat effectué par l'exploitation, soit le CA moins les charges (nécessité de tenir une comptabilité)
Régime du bénéfice réel normal	391 900€ < CA / an	Concerne les très grosses structures

23. <https://agriculture.gouv.fr/la-conditionnalite-des-aides-pac>

24. L'agriculture est dotée de règles particulières : elle relève socialement du régime de la mutualité sociale agricole (MSA), fiscalement du régime des bénéfices agricoles et juridiquement, l'activité est de nature civile (ni commerciale, ni industrielle, ni artisanale). Elle peut être exercée en société sous des formes qui lui sont propres (EARL, GAEC...), c'est la structure d'exploitation. Elle est régie par un code particulier, le Code rural. <https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/sinstaller-en-agriculture/choisir-le-statut-juridique/>



***Cotisations sociales** : l'exploitant est obligatoirement redevable de certaines cotisations sociales auprès de la MSA telles que l'Amexa (santé), l'AVA (retraite), les PFA (famille), ou encore l'Atexa (accidents du travail et maladies professionnelles). Elles rentrent dans la comptabilité de l'EA. Cependant, les garanties associées ne sont souvent pas suffisantes, alors, les agriculteur-ices se tournent parfois vers des banques pour souscrire à des compléments et s'assurer une couverture en cas de problème (assurance décès, assurance accidents du travail, indemnités journalières...).

***Crédits impôts pour l'agriculture biologique** : aide publique dédiée aux dépenses de certification des exploitations assurant une production biologique.

***Dispositif REAGIR** : le dispositif Réagir, porté par la chambre d'agriculture, propose des interlocuteurs pour soutenir et accompagner les agriculteur-ices en difficulté.

***DJA** : la dotation Jeunes Agriculteurs vient en complément du paiement additionnel pour les JA prévu par le premier pilier de la PAC. D'un montant moyen de 32 470 €, elle encourage les projets générateurs d'emploi et de modernisation ; notamment à travers les pratiques agroécologiques. Elle est accordée à la présentation d'un plan stratégique d'installation sur 4 ans viable économiquement.

***Epizootie MHE (Maladie Hémorragique Epizootique)** : en 2023, l'épizootie touche les élevages du Sud-Ouest de la France sans qu'il y ait de remboursement des pertes aux agriculteur-ices.

***Fond public Entrepreneurs du vivant** : dispositif du ministère de l'agriculture en faveur du portage de capitaux et de foncier pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et la réalisation des transitions.

***FSN (Fond de Solidarité Nationale)** : depuis 2023, il est obligatoire d'être assuré pour pouvoir percevoir des aides de l'Etat en cas de calamités (événements climatiques).

***GMS (Grandes et Moyennes Surfaces)** : acteurs de la grande distribution, lieux privilégiés des achats de produits alimentaires par les ménages.

***GNR (Gazole Non Routier)** : les agriculteur-ices bénéficient d'une fiscalité allégée sur la Taxe Intérieure de la Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE). Or, dans la Loi de finances 2024, le gouvernement prévoit la suppression progressive de l'avantage fiscal sur le GNR, ce qui aura un impact notable sur les coûts de production agricoles.

***GreenDeal ou Pacte Vert Européen** : est voté pour réduire l'empreinte carbone de la chaîne de production agroalimentaire.

***MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques)** : accompagnement public des exploitations agricoles qui développent leur performance environnementale en s'appuyant sur un cahier des charges et avec pour objectif national de porter l'agroécologie.

***Norme Biosécurité** : réglementation appliquée aux élevages de volailles ou d'oiseaux captifs, qui prend acte dans le cadre de la prévention des maladies animales transmissibles aux animaux ou aux êtres humains.

***PAC (Politique Agricole Commune)** : créée en 1962 par les six états fondateurs de l'Union Européenne, la PAC avait pour objectif initial de nourrir l'Europe de l'après seconde guerre mondiale en relançant la production agricole et en la modernisant (1^{er} pilier). Puis, les évolutions des enjeux sociétaux ont mené à son évolution, notamment vers des objectifs environnementaux (2nd pilier). Elle fonctionne comme une « boîte à outils », notamment à travers des aides financières versées aux agriculteur-ices. En 2022, le budget PAC était de 58,8Md €, dont 9Md € pour la France.

***PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques)** : projets élaborés par des opérateurs du territoire en réponse aux appels à projets de la région pour mettre en place des MAEC. Ces projets sont ensuite proposés et animés auprès des agriculteur-ices du territoire identifié.

***PFAS** : ou perfluorés, scandale sanitaire qui débute aux Etats-Unis avec la marque Tefal et le téflon (composé chimique toxique) et qui se poursuit aujourd'hui car ils sont toujours utilisés et rejetés dans l'environnement. En conséquence de cela, ils se retrouvent partout, notamment dans les aliments (sols agricoles et eau pollués, revêtements d'emballage).

***Plan Ecophyto 2030** : l'objectif est de réduire de moitié l'utilisation des pesticides à l'horizon 2030, ce qui passe notamment par la réduction des NODU (Nombre de Doses Unités).

***Plan de filière AURA :** la région soutient financièrement les filières animales pour la structuration et le développement de la production, ainsi que la juste rémunération des agriculteur·ices.

***Plan de soutien à la filière AB :** ce plan métropolitain propose des aides financières à destination des agriculteur·ices bio incluant des aides à l'installation, la conversion, la certification, l'innovation et l'apprentissage.

***Programme AgrEauEco :** lancé par la Métropole de Lyon pour accompagner les agriculteur·ices dans le développement de pratiques agroécologiques, notamment sur l'eau, les sols, la biodiversité et la résilience des territoires face au changement climatique.

***Programme PENAP (2024-2028) :** stratégie métropolitaine qui délimite des périmètres de protection des terres agricoles et naturelles en figeant leur vocation. Ce zonage doit être inclus et respecté dans les documents d'urbanisme. Ce programme répond aux objectifs de la Métropole de Lyon de développer la sécurité agricole et alimentaire sur son territoire.

***RSA et prime d'activité :**

Le Revenu de Solidarité Active est une aide financière pouvant être perçue par les travailleurs ayant peu ou pas de revenus, et qui est calculée au vu des ressources d'un foyer fiscal.

La prime d'activité est une aide financière non imposable versée par la MSA et calculée au vu des ressources d'un foyer fiscal.

***Stratégie « de la ferme à la fourchette » :** proposée en 2021 en déclinaison du Pacte Vert, cette stratégie européenne vise notamment à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et développer l'agriculture biologique.

***Système Paragrêle :** dispositif porté par la Chambre d'Agriculture 69 et l'association Paragrêle 69 pour empêcher la tombée de grêle sur les champs à l'aide de torches portées à 600 m d'altitude par des ballons.

Bibliographie

<https://methode-idea.org/la-methode-et-ses-usages/le-cadre-conceptuel-1/3-dimensions-du-developpement-durable>
<https://reporterre.net/Pourquoi-les-agriculteurs-se-remobilisent>
<https://sunagri.fr/crise-agricole-francaise/>
<https://reporterre.net/Magasins-bio-des-fermetures-en-cascade>
<https://www.lafranceagricole.fr/negociations-commerciales/article/876122/les-prix-planchers-pourraient-ameliorer-la-remuneration-des-agriculteurs>

Bibliographie de la frise

CIRAD : <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2021/cahiers-agricultures-face-a-la-covid-19>
<https://www.terre-net.fr/aides-pac/article/847918/un-retard-de-versement-des-aides-pac-qui-penalise-beaucoup-d-agriculteurs>
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/01/30/tout-comprendre-a-la-colere-des-agriculteurs-du-mercosur-aux-lois-egalim_6212963_4355771.html
CA : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/fonctionnement-du-systeme-selerys-et-de-la-lutte-active-paragrele-69-extension-reseau-cor/>
<https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/pour-les-agriculteurs-en-difficulte-reagir-des-cellules-pilotees-par-les-chambres-dagriculture/>
<https://charente.chambre-agriculture.fr/actualites-agenda/detail-de-lactualite/actualites/eco-regime-anticiper-pour-en-beneficier/>
<https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/lancement-du-programme-penap-2024-2028-de-la-metropole-de-lyon/>

LégiFrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044346734>
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000044132605/2021-10-01/>
INAO : <https://www.inao.gouv.fr/siqo>
<https://www.accueil-paysan.com/fr/notre-reseau/tout-savoir-sur-accueil-paysan/>
<https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/nos-valeurs>
<https://agroparistech-service-etudes.fr/des-labels-et-certifications-engages-pour-lagriculture-de-demain/>
METEOFRANCE : https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/Bilan_climatique_definitif_2022_130123_Faits_marquants_Precip_Orages_Insol_P31-37.pdf
https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/Bilan_definitif_2023_240126.pdf
https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/1_Bilan_annuel_2021_200122.pdf
https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/Bilan_annuel_2020_definitif_140121.pdf
<https://www.agri-lyonnaise.top/agr-eau-eco-six-programmes-pour-une-agriculture-durable-et-responsable>
<https://www.aurafilieres.fr/plan-regional-bovin-viande/>
<https://www.agri-lyonnaise.top/depot-de-dossier-2024-58>
<https://www.agriculture.gouv.fr>
<https://www.touteurope.eu>
<https://www.grandlyon.com>
<https://agri-lyonnaise.top>
<https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/fonctionnement-du-systeme-selerys-et-de-la-lutte-active-paragrele-69-extension-reseau-cor/>





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille JOLI - b.joli@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme